

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1621

2 juillet 2008

SOMMAIRE

Accenture SCA	77773	JetLink	77774
Actor Invest S.A.	77772	Koch Chemical Technology GP S.à r.l. ...	77762
Ardilla Segur SA	77771	Landmark S.A.	77767
Audit Maintenance Energy & Environment (Luxembourg)	77800	LBREP II Cannon Bridge S.à r.l.	77802
Avenue Property S.à r.l.	77793	M.F. Group S.à r.l.	77775
Azul Management S.à r.l.	77776	Michel Greco S.A.	77762
BCP Software S.à r.l.	77763	MLWERT 1 S.à r.l.	77769
BCP Software S.à r.l.	77764	Moselle Clo S.A.	77766
BCP Software S.à r.l.	77764	OCM Luxembourg EPOF II Homer Hol- dings S.à r.l.	77793
Bridge Investments S.A.	77770	OCM Luxembourg EPOF S.à r.l.	77793
Caravel Investissements S.A.	77764	Office Park Findel F4 S.A.	77768
Castorama Polska Sp. z o.o., Luxembourg Branch	77801	Oraxys S.A.	77774
CEP III Investment 1 S.à r.l.	77776	Periflex International Consulting	77773
Coruna Participation S.A.	77770	Reale Lux S.A.	77800
Cristal Green S.à r.l.	77771	REGAIN S.A., société de gestion de patri- moine familial	77765
DHCRE II Finance S.à r.l.	77770	Rodina (Luxembourg) II S.à r.l.	77808
DHCRE II HoldCo II S.à r.l.	77770	Ruby-T S.A.	77806
DH Kent S.à r.l.	77772	SIFC Development Holding S.à r.l.	77775
Erables Participations S.A.	77775	SIFC Hotel Development S.à r.l.	77773
Eureko Reinsurance S.A.	77772	SIFC Office & Retail S.à r.l.	77773
Eurosapience Advisory S.A. Holding	77804	Société de Gestion et d'Administration SOGA	77769
Faldo Holding S.A.	77774	Sophia Luxembourg S.A.	77800
Fidelity Productions Participations S.A.	77775	Staminvest S.A.	77796
HCEPP II Luxembourg Finance II S.à r.l.	77765	Symrise Luxembourg S.à r.l.	77763
Helkin International Holding S.A.	77768	Telesma	77801
ICGRedStone S.à r.l.	77766	TST Atrium Holdings (Luxembourg) S.à r.l.	77765
IC Immogem S.à r.l.	77769	TST George V Holdings I S.à.r.l.	77763
ICredpartner S.à r.l.	77762	Tweed Services S.A.	77808
Immo Steichen	77767	West Putnam RE 1	77786
Intellectual Property Holdings S.A.	77796	Wind Acquisition Finance S.A.	77767
INT.PACK S.A.	77771	Wind Acquisition Holdings Finance S.A.	77768
Invesco Aberdeen Hotel Investment S.à r.l.	77798	Wind Finance SL S.A.	77766
JetLink	77774		

ICredpartner S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 82.500,00.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 118.256.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11/06/08.

ICredpartner S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2008074355/3258/15.

Enregistré à Luxembourg, le 9 juin 2008, réf. LSO-CR02117. - Reçu 34,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080084054) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2008.

Michel Greco S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2668 Luxembourg, 1, rue Julien Vesque.

R.C.S. Luxembourg B 38.255.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juin 2008.

Michel GRECO SA

L-2668 Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2008074369/1044/15.

Enregistré à Luxembourg, le 2 juin 2008, réf. LSO-CR00112. - Reçu 32,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080084232) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2008.

Koch Chemical Technology GP S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-3451 Dudelange, Zone Industrielle Riedgen.

R.C.S. Luxembourg B 131.320.

EXTRAIT

Il résulte des résolutions des associés en date du 9 mai 2008 que la personne suivante a démissionné, avec effet au 8 mai 2008, de sa fonction de Gérant de la société:

- M. Dennis Roy Peterson, résidant au 12118 Killenwood Ct 67206 Wichita Kansas (Etats-Unis d'Amérique).

Le Conseil de Gérance est donc composé de:

- M. Matthews Flamini

- M. Bradley Eugene Haddock

- Mme Jeanne Renee Hernandez

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juin 2008.

Pour extrait conforme

ATOZ

Aerogolf Center, Bloc B, 1, Heienhaff, L-1736 Senningerberg

Signature

Référence de publication: 2008074890/4170/24.

Enregistré à Luxembourg, le 9 juin 2008, réf. LSO-CR02474. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080084892) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2008.

TST George V Holdings I S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 668.000,00.**

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1B, Heienhaff.

R.C.S. Luxembourg B 95.310.

—
RECTIFICATIF

Une erreur matérielle s'est produite lors du dépôt du numéro et du nom de Registre de Commerce de la société Tishman Speyer/Citigroup Alternative Investments International Real Estate Venture V LP en date du 7 juin 2004 portant le numéro d'enregistrement 047050.3/211/112.

Le numéro de Registre de Commerce exact est le 3412615 et le nom exact est le Registre de Commerce de Delaware.

Une erreur matérielle s'est produite lors du dépôt du numéro de Registre de Commerce de la société TST Netherlands V GP LLC en date du 25 août 2003 portant le numéro d'enregistrement 051261.3/211/336.

Le numéro de Registre de Commerce exact est le 3536803 et le nom exact est le Registre de Commerce de Delaware.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 3 juin 2008.

Pour extrait conforme

ATOZ

Aerogolf Center, Bloc B, 1, Heienhaff, L-1736 Senningerberg

Signature

Référence de publication: 2008074892/4170/24.

Enregistré à Luxembourg, le 9 juin 2008, réf. LSO-CR02479. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080084906) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2008.

Symrise Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 31.000,00.**

Siège social: L-2345 Luxembourg, 5, rue du Plébiscite.

R.C.S. Luxembourg B 89.110.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

MERCURIA SERVICES

8-10, rue Mathias Hardt, B.P. 3023, L-1030 Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2008074370/1005/15.

Enregistré à Luxembourg, le 12 juin 2008, réf. LSO-CR03453. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080084453) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2008.

BCP Software S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2132 Luxembourg, 24, avenue Marie-Thérèse.

R.C.S. Luxembourg B 59.624.

—
Le bilan au 31 décembre 2003 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 02/06/2008.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008074381/1729/15.

Enregistré à Luxembourg, le 10 juin 2008, réf. LSO-CR02560. - Reçu 32,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080083982) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2008.

BCP Software S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2132 Luxembourg, 24, avenue Marie-Thérèse.
R.C.S. Luxembourg B 59.624.

Le bilan au 31 décembre 2002 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 02/06/2008.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008074382/1729/15.

Enregistré à Luxembourg, le 10 juin 2008, réf. LSO-CR02556. - Reçu 32,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080083984) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2008.

BCP Software S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2132 Luxembourg, 24, avenue Marie-Thérèse.
R.C.S. Luxembourg B 59.624.

Le bilan au 31 décembre 2004 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 02/06/2008.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008074383/1729/15.

Enregistré à Luxembourg, le 10 juin 2008, réf. LSO-CR02567. - Reçu 34,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080083986) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2008.

Caravel Investissements S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R.C.S. Luxembourg B 37.372.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 5 décembre 2007

- La démission de la société FINDI S. à r. l. de son mandat d'Administrateur est acceptée.
- Monsieur Philippe STANKO, employé privé, demeurant professionnellement au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg est nommé nouvel Administrateur. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2008.
- Madame Natalia VENTURINI, employée privée, demeurant professionnellement au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg est nommée Administrateur supplémentaire. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2008.

Fait à Luxembourg, le 5 décembre 2007.

Certifié sincère et conforme

CARAVEL INVESTISSEMENTS S.A.

MADAS S.à r.l. / P. STANKO

Administrateur / Administrateur

Représenté par A. RENARD / -

Représentant permanent / -

Référence de publication: 2008074663/795/24.

Enregistré à Luxembourg, le 9 juin 2008, réf. LSO-CR02464. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080084700) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2008.

REGAIN S.A., société de gestion de patrimoine familial.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R.C.S. Luxembourg B 39.811.

Les comptes annuels au 31.12.2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juin 2008.

Pour REGAIN S.A., SOCIETE DE GESTION DE PATRIMOINE FAMILIAL, société anonyme

Experta Luxembourg, société anonyme

Mireille WAGNER / Catherine DAY-ROYEMANS

Référence de publication: 2008074387/1017/15.

Enregistré à Luxembourg, le 6 juin 2008, réf. LSO-CR01888. - Reçu 26,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080084000) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2008.

HCEPP II Luxembourg Finance II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R.C.S. Luxembourg B 97.608.

Les comptes annuels au 31.12.2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juin 2008.

Pour HCEPP II LUXEMBOURG FINANCE II SARL, Société à responsabilité limitée

Experta Luxembourg, société anonyme

Mireille WAGNER / Catherine DAY-ROYEMANS

Référence de publication: 2008074389/1017/15.

Enregistré à Luxembourg, le 6 juin 2008, réf. LSO-CR01892. - Reçu 24,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080084002) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2008.

TST Atrium Holdings (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 70.000,00.

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1B, Heienhaff.

R.C.S. Luxembourg B 102.685.

RECTIFICATIF

Une erreur matérielle s'est produite lors du dépôt du numéro et du nom de Registre de Commerce de la société Tishman Speyer/Citigroup Alternative Investments International Real Estate Venture V LP en date du 28 juillet 2004 portant le numéro d'enregistrement 072857.3/211/400.

Le numéro de Registre de Commerce exact est le 3412615 et le nom exact est le Registre de Commerce de Delaware.

Une erreur matérielle s'est produite lors du dépôt du numéro de Registre de Commerce de la société TST Netherlands V GP LLC en date du 28 juillet 2004 portant le numéro d'enregistrement 072857.3/211/400.

Le numéro de Registre de Commerce exact est le 3536803 et le nom exact est le Registre de Commerce de Delaware.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 3 juin 2008.

Pour extrait conforme

ATOZ

Aerogolf Center, Bloc B, 1, Heienhaff, L-1736 Senningerberg

Signature

Référence de publication: 2008074896/4170/24.

Enregistré à Luxembourg, le 9 juin 2008, réf. LSO-CR02481. - Reçu 14,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080084908) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2008.

Wind Finance SL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 110.868.

Extrait des décisions prises par l'assemblée générale des actionnaires en date du 7 avril 2008

1. La cooptation de Monsieur Jean-Christophe DAUPHIN a été ratifiée. Il a été nommé comme administrateur en remplacement de Monsieur Christophe FASBENDER jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2009.

2. Le mandat d'administrateur de Monsieur Carl SPEECKE a été renouvelé jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2009.

3. Le mandat d'administrateur de Monsieur Benoît NASR a été renouvelé jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2009.

4. Le mandat de commissaire aux comptes de la société à responsabilité limitée KPMG Audit S.à r.l. a été renouvelé jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2009.

5. Monsieur Carl SPEECKE a été nommé président du conseil d'administration.

Luxembourg, le 02/06/08.

Pour extrait sincère et conforme

Pour Wind Finance SL S.A.

Fortis Intertrust (Luxembourg) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2008074912/29/24.

Enregistré à Luxembourg, le 11 juin 2008, réf. LSO-CR03014. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080084729) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2008.

ICGRedStone S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 25.000,00.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 31, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 118.244.

Nous vous demandons de bien vouloir prendre note du changement d'adresse de l'administrateur suivant:

Monsieur Stéphane Weyders, administrateur, 32A, rue Léandre Lacroix, L-1913 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

ICGRedStone S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2008074680/3258/15.

Enregistré à Luxembourg, le 9 juin 2008, réf. LSO-CR02092. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080084423) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2008.

Moselle Clo S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 108.541.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 mai 2008.

TMF Management Luxembourg S.A.

Domiciliataire

Signatures

Référence de publication: 2008074396/805/15.

Enregistré à Luxembourg, le 10 juin 2008, réf. LSO-CR02930. - Reçu 44,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080083960) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2008.

Landmark S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 308, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 107.905.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 mai 2008.

Landmark S.A.
308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
Signatures

Référence de publication: 2008074403/685/15.

Enregistré à Luxembourg, le 11 juin 2008, réf. LSO-CR03381. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080084331) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2008.

Immo Steichen, Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 308, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 109.428.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 mai 2008.

Immo Steichen, Société anonyme
308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
Signatures

Référence de publication: 2008074470/685/15.

Enregistré à Luxembourg, le 11 juin 2008, réf. LSO-CR03384. - Reçu 24,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080084321) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2008.

Wind Acquisition Finance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 109.825.

Extrait des décisions prises par l'assemblée générale des actionnaires en date du 7 avril 2008

1. La cooptation de Monsieur Jean-Christophe DAUPHIN a été ratifiée. Il a été nommé comme administrateur en remplacement de Monsieur Christophe FASBENDER jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2009.
2. Le mandat d'administrateur de Monsieur Carl SPEECKE a été renouvelé jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2009.
3. Le mandat d'administrateur de Monsieur Benoît NASR a été renouvelé jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2009.
4. Le mandat de commissaire aux comptes de la société à responsabilité limitée KPMG Audit S.à r.l. a été renouvelé jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2009.
5. Monsieur Carl SPEECKE a été nommé président du conseil d'administration.

Luxembourg, le 02/06/08.

Pour extrait sincère et conforme
Pour Wind Acquisition Finance S.A.
Fortis Intertrust (Luxembourg) S.A.
Signatures

Référence de publication: 2008074913/29/24.

Enregistré à Luxembourg, le 11 juin 2008, réf. LSO-CR03012. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080084733) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2008.

Wind Acquisition Holdings Finance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 109.823.

—
Extrait des décisions prises par l'assemblée générale des actionnaires en date du 18 avril 2008

1. La cooptation de Monsieur Jean-Christophe DAUPHIN a été ratifiée. Il a été nommé comme administrateur en remplacement de Monsieur Christophe FASBENDER jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2009.
2. Le mandat d'administrateur de Monsieur Carl SPEECKE a été renouvelé jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2009.
3. Le mandat d'administrateur de Monsieur Benoît NASR a été renouvelé jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2009.
4. Le mandat de commissaire aux comptes de la société à responsabilité limitée KPMG Audit S.à r.l. a été renouvelé jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2009.
5. Monsieur Carl SPEECKE a été nommé président du conseil d'administration.

Luxembourg, le 02/06/08.

Pour extrait sincère et conforme

Pour *Wind Acquisition Holdings Finance S.A.*

Fortis Intertrust (Luxembourg) S.A.

Signature

Référence de publication: 2008074914/29/24.

Enregistré à Luxembourg, le 11 juin 2008, réf. LSO-CR03006. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080084736) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2008.

Helkin International Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 36.799.

—
Conformément aux dispositions de l'article 64(2) de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, les Administrateurs élisent en leur sein un président en la personne de Madame Isabelle SCHUL. Cette dernière assumera cette fonction pendant la durée de son mandat.

Luxembourg, le 18 février 2008.

P. MESTDAGH / I. SCHUL

Administrateur / Administrateur et Présidente du Conseil d'Administration

Référence de publication: 2008074659/795/15.

Enregistré à Luxembourg, le 8 mai 2008, réf. LSO-CQ01740. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080084689) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2008.

Office Park Findel F4 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 308, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 80.489.

—
Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 mai 2008.

OFFICE PARK FINDEL F4 S.A.

308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg

Signatures

Référence de publication: 2008074471/685/15.

Enregistré à Luxembourg, le 11 juin 2008, réf. LSO-CR03378. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080084327) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2008.

IC Immogem S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri.
R.C.S. Luxembourg B 127.732.

Nous vous demandons de bien vouloir prendre note du changement d'adresse de l'administrateur suivant:
Monsieur Stéphane Weyders, administrateur, 32A, rue Léandre Lacroix, L-1913 Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

IC Immogem S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2008074679/3258/15.

Enregistré à Luxembourg, le 9 juin 2008, réf. LSO-CR02071. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080084408) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2008.

Société de Gestion et d'Administration SOGA, Société Anonyme.

Siège social: L-4010 Esch-sur-Alzette, 58, rue de l'Alzette.
R.C.S. Luxembourg B 19.081.

Extrait des décisions prises lors de l'assemblée générale des actionnaires en date du 6 mai 2008

Madame Annette Arens, demeurant à L-6975 Rameldange, 20, rue am Bounert, a été nommée administrateur. Son mandat d'administrateur viendra à échéance à l'assemblée générale ordinaire de 2012.

Luxembourg, le 13 juin 2008.

Pour SOCIETE DE GESTION ET D'ADMINISTRATION SOGA

Signature

Référence de publication: 2008074934/2665/15.

Enregistré à Luxembourg, le 13 juin 2008, réf. LSO-CR04309. - Reçu 89,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080084971) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2008.

MLWERT 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.
R.C.S. Luxembourg B 131.653.

Extrait des résolutions prises par l'associé unique de la Société en date du 21 mai 2008

En date du 21 mai 2008, l'associé unique de la Société a pris les résolutions suivantes:

- d'accepter la démission de Monsieur Peter RIEDEL de son mandat de gérant de la Société avec effet au 28 avril 2008;
- de nommer Monsieur Michel RAFFOUL, né le 9 novembre 1951 à Accra, Ghana, ayant comme adresse professionnelle: 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg, en tant que nouveau gérant de la Société avec effet au 28 avril 2008 et ce pour une durée indéterminée.

Depuis cette date, le Conseil de gérance de la Société se compose des personnes suivantes:

- Monsieur John KATZ
- Monsieur Robert BARNES
- Monsieur Michel RAFFOUL

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juin 2008.

MLWERT 1 S.A R.L.

Signature

Référence de publication: 2008074938/250/24.

Enregistré à Luxembourg, le 12 juin 2008, réf. LSO-CR03931. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080085063) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2008.

DHCRE II HoldCo II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 100.000,00.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 28, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 113.167.

Par résolution signée en date du 08 mai 2008, l'associé unique a décidé de nommer Laurent Belik, avec adresse professionnelle au 28, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, au mandat de gérant, avec effet au 05 mai 2008 et pour une durée indéterminée.

Pour publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 mai 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008075042/581/15.

Enregistré à Luxembourg, le 11 juin 2008, réf. LSO-CR03350. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080085236) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2008.

DHCRE II Finance S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 100.000,00.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 28, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 113.168.

Par résolution signée en date du 08 mai 2008, l'associé unique a décidé de nommer Laurent Belik, avec adresse professionnelle au 28, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, au mandat de gérant, avec effet au 05 mai 2008 et pour une durée indéterminée.

Pour publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 mai 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008075045/581/15.

Enregistré à Luxembourg, le 11 juin 2008, réf. LSO-CR03352. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080085234) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2008.

Bridge Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 8, boulevard de la Foire.
R.C.S. Luxembourg B 101.083.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008075070/1211/12.

Enregistré à Luxembourg, le 11 juin 2008, réf. LSO-CR03410. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080085032) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2008.

Coruna Participation S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 8, boulevard de la Foire.
R.C.S. Luxembourg B 88.459.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008075069/1211/12.

Enregistré à Luxembourg, le 11 juin 2008, réf. LSO-CR03409. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080085034) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2008.

INT.PACK S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R.C.S. Luxembourg B 82.925.

Par décision du Conseil d'Administration tenu le 04 juin 2008 au siège social de la société, il a été décidé:

- D'accepter la démission de Madame Carine AGOSTINI, née le 27 avril 1977 à Villerupt (France), employée privée, résident professionnellement au 19/21, boulevard du Prince Henri à L-1724 Luxembourg, de sa fonction d'administrateur, avec effet au 04 juin 2008;
- De coopter comme nouvel administrateur, avec effet au 04 juin 2008, Monsieur Jonathan LEPAGE, employé privé, né le 27 août 1975 à Namur en Belgique, résidant professionnellement au 19/21, boulevard du Prince Henri, son mandat ayant comme échéance celui de leur prédécesseur.

Pour INT. PACK S.A.
Société Européenne de Banque
Banque domiciliataire
Signatures

Référence de publication: 2008075031/24/20.

Enregistré à Luxembourg, le 11 juin 2008, réf. LSO-CR03367. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080084744) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2008.

Ardilla Segur SA, Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 5, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 137.746.

Extrait des minutes du conseil d'administration de la société en date du 20 mai 2008

Le conseil d'administration décide de nommer la société PricewaterhouseCoopers avec siège social au 400, route d'Esch, L-1471 Luxembourg, en tant que réviseur externe de la Société concernant l'audit des comptes annuels se clôturant le 31 décembre 2008.

A Luxembourg, le 2 juin 2008.
Pour extrait conforme
Signatures
L'agent domiciliataire

Référence de publication: 2008075004/536/17.

Enregistré à Luxembourg, le 10 juin 2008, réf. LSO-CR02686. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080084921) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2008.

Cristal Green S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R.C.S. Luxembourg B 136.921.

Par résolutions signées en date du 28 mai 2008, l'associé unique a pris les décisions suivantes:

1. acceptation de la démission de Laurent Ricci, avec adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, de son mandat de gérant, avec effet immédiat.
2. nomination de Dominique Robyns, avec adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, au mandat de gérant, en remplacement de Laurent Ricci, avec effet immédiat et pour une période indéterminée.

Pour publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 juin 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008075020/581/17.

Enregistré à Luxembourg, le 9 juin 2008, réf. LSO-CR02399. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080084816) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2008.

Eureko Reinsurance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.
R.C.S. Luxembourg B 48.859.

—
Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue à Luxembourg le 9 mai 2008

L'Assemblée prend les décisions suivantes:

Reconduction des Administrateurs suivants:

M. Arnoldus Hendricus Cornelis Maria Walravens

M. Paul Mousel

M. Hubertus Anna Johannes Hannen

M. Arend Albertus Lugtigheid

M. Brendan MALLEY

Mme Martina Greta von El

Leur mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée générale statuant sur les comptes au 31 décembre 2008.

L'Assemblée nomme également KPMG AUDIT, comme Réviseur d'Entreprise. Son mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes au 31 décembre 2008.

Pour la société EUREKO REINSURANCE S.A.

SINSER (Luxembourg) S.A.R.L.

Signature

Référence de publication: 2008075025/682/24.

Enregistré à Luxembourg, le 23 mai 2008, réf. LSO-CQ06483. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080084776) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2008.

Actor Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2168 Luxembourg, 127, rue de Mühlenbach.
R.C.S. Luxembourg B 134.109.

—
Extrait des résolutions adoptées en date du 03 juin 2008 lors de la réunion du Conseil d'Administration de la Société

- Le siège social de la société est transféré du 14, rue de la Boucherie au 127, rue de Mühlenbach, L-2168 Luxembourg.

Pour publication et réquisition

Actor Invest S.A.

Signature

Un mandataire, Adm. dél.

Référence de publication: 2008075062/1211/15.

Enregistré à Luxembourg, le 11 juin 2008, réf. LSO-CR03404. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080085042) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2008.

DH Kent S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 28, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 113.802.

—
Par résolution signée en date du 08 mai 2008, l'associé unique a décidé de nommer Laurent Belik, avec adresse professionnelle au 28, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, au mandat de gérant, avec effet au 05 mai 2008 et pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 mai 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008075005/581/15.

Enregistré à Luxembourg, le 11 juin 2008, réf. LSO-CR03327. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080085251) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2008.

Periflex International Consulting, Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 17, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 66.842.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 juin 2008.

Signatures.

Référence de publication: 2008075075/763/12.

Enregistré à Luxembourg, le 9 juin 2008, réf. LSO-CR02376. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080085077) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2008.

SIFC Hotel Development S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8070 Bertrange, 10B, Z.I. Bourmicht.
R.C.S. Luxembourg B 110.943.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 13 juin 2008.

Fabrice Coste.

Référence de publication: 2008075076/8183/12.

Enregistré à Luxembourg, le 13 juin 2008, réf. LSO-CR04663. - Reçu 109,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080085184) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2008.

SIFC Office & Retail S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8070 Bertrange, 10B, Zone Industrielle Bourmicht.
R.C.S. Luxembourg B 110.937.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 13 juin 2008.

Fabrice Coste.

Référence de publication: 2008075077/8184/12.

Enregistré à Luxembourg, le 13 juin 2008, réf. LSO-CR04662. - Reçu 109,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080085180) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2008.

Accenture SCA, Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 79.874.

Il est à noter que le gérant commandité de la Société a changé d'adresse.

Accenture Ltd est désormais domicilié:

Canon's Court
22 Victoria Street
Hamilton HM 12
Bermuda

POUR PUBLICATION

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008075027/5499/18.

Enregistré à Luxembourg, le 6 juin 2008, réf. LSO-CR01780. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080084755) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2008.

Oraxys S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8087 Bertrange, 14B, rue du Pont.
R.C.S. Luxembourg B 112.196.

Le bilan au 31/12/2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008075080/7478/12.

Enregistré à Luxembourg, le 13 juin 2008, réf. LSO-CR04570. - Reçu 103,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080085137) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2008.

JetLink, Société Anonyme.

Siège social: L-8522 Beckerich, 6, Jos Seyler Strooss.
R.C.S. Luxembourg B 98.061.

Les comptes annuels au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008075071/822/12.

Enregistré à Luxembourg, le 13 juin 2008, réf. LSO-CR04497. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080085122) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2008.

JetLink, Société Anonyme.

Siège social: L-8522 Beckerich, 6, Jos Seyler Strooss.
R.C.S. Luxembourg B 98.061.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008075072/822/12.

Enregistré à Luxembourg, le 13 juin 2008, réf. LSO-CR04495. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080085120) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2008.

Faldo Holding S.A., Société Anonyme Soparfi.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R.C.S. Luxembourg B 137.415.

Par décision du Conseil d'Administration tenu le 23 mai 2008 à 11.00 heures au siège social de la société, il a été décidé:

- D'accepter la démission de Madame Sylvie GOFFIN née le 23/03/1970 à Longwy en France, résident professionnellement au 19/21, boulevard du Prince Henri à L-1724 Luxembourg, de sa fonction d'administrateur;
- De coopter comme nouvel administrateur, avec effet immédiat, Monsieur Antoine MAFRICA, employé privé, né le 28/07/1968 à Thionville en France, résident professionnellement au 19/21, boulevard du Prince Henri à L-1724 Luxembourg, son mandat ayant comme échéance celle de son prédécesseur.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Société Européenne de Banque, Société Anonyme
Signatures

Référence de publication: 2008075030/24/18.

Enregistré à Luxembourg, le 11 juin 2008, réf. LSO-CR03373. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080084747) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2008.

M.F. Group S.à r.l., Société à responsabilité limitée (en liquidation).

Siège social: L-1611 Luxembourg, 65, avenue de la Gare.
R.C.S. Luxembourg B 47.257.

—
CLOTURE DE LIQUIDATION

Extrait

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale de l'associé unique de la Société en date du 21 février 2007 que l'associé unique a prononcé la clôture de la liquidation de la Société et a déclaré que la Société a définitivement cessé d'exister.

Les livres et documents sociaux resteront déposés et conservés pendant cinq ans à l'ancien siège de la Société.

Pour extrait conforme

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008075061/2460/18.

Enregistré à Luxembourg, le 12 juin 2008, réf. LSO-CR04030. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080085110) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2008.

Erables Participations S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.
R.C.S. Luxembourg B 115.916.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juin 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008075089/6312/12.

Enregistré à Luxembourg, le 12 juin 2008, réf. LSO-CR03501. - Reçu 20,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080084937) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2008.

Fidelity Productions Participations S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.
R.C.S. Luxembourg B 105.518.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juin 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008075088/6312/12.

Enregistré à Luxembourg, le 12 juin 2008, réf. LSO-CR03506. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080084936) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2008.

SIFC Development Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8070 Bertrange, 10B, Zone Industrielle Bourmicht.
R.C.S. Luxembourg B 110.942.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 13 juin 2008.

Fabrice Coste.

Référence de publication: 2008075078/8182/12.

Enregistré à Luxembourg, le 13 juin 2008, réf. LSO-CR04666. - Reçu 111,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080085176) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2008.

**Azul Management S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. CEP III Investment 1 S.à r.l.).**

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 128.384.

In the year two thousand and eight, on the second of June.

Before Us, Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

CEP II Participations S.à r.l, SICAR, a private limited liability company incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg and submitted to the SICAR law regime, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under section B, number 96.017 and having its registered office at 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, and

CEP III Participations S.à r.l, SICAR, a private limited liability company incorporated and existing under the laws of Luxembourg and submitted to the SICAR law regime, registered with the Luxembourg Trade and Company Register under section B, number 127.711, and having its registered office at 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg,

Both here represented by Nicolas Cuisset, employee, with professional address at 1B, rue Heienhaff, L-1736 Senningerberg,

Volja Lux S.à r.l, a private limited liability company incorporated and existing under the laws of Luxembourg, having its registered office at 51, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg, and which registration with the Luxembourg Trade and Companies Register is pending,

Here represented by Maître Antoine Daurel, attorney, with professional address at 2, Place Winston Churchill, L-2014 Luxembourg,

by virtue of three (3) proxies established in May 2008.

The said proxies, signed "ne varietur" by the person appearing and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing parties, through their proxy holder, have requested the undersigned notary to state that:

I. The appearing parties are the shareholders of the private limited liability company established in Luxembourg under the name "CEP III Investment 1 S.à r.l." (hereafter "the Company"), having its registered office at 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under section B, number 128.384, incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary on May 14, 2007, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 1476 of July 17, 2007, and which bylaws have not been amended since then.

II. The Company's share capital is fixed at twelve thousand and five hundred Euro (€ 12,500.-) represented by twelve thousand five hundred (12,500) shares of one Euro (€ 1.-) each.

III. The shareholders resolve to change the name of the Company into "Azul Management S.à r.l." and to fully restate the Company's articles of association to give them henceforth the following content:

Preamble

Art. 1. Definitions.

1.1. **Applicable Law** : the law of 10 August 1915 concerning commercial companies, as amended.

1.2. **CC** : Volja Lux S.à r.l., a private limited liability company duly incorporated under the laws of Luxembourg having its registered office at 51, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg.

1.3. **CEP** : CEP II Participations S.à r.l., SICAR, private limited liability company duly incorporated under the laws of Luxembourg and submitted to the SICAR Law regime, having its registered office at 2, avenue Charles de Gaulle, L- 1653, Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 96.017 and CEP III Participations S.à r.l. SICAR private limited liability company duly incorporated under the laws of Luxembourg and submitted to the SICAR Law regime, having its registered office at 2, avenue Charles de Gaulle, L- 1653, Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 127.711.

1.4. **Financing Covenants** : requirements, undertakings and covenants possibly included in the Financing Agreements.

1.5. **Financing Agreements** : financing documents that the Company may enter into to provide for the financing of its activities and acquisitions.

1.6. **Group** : as defined in section 4 of the Spanish Securities Market Act 24/1988.

1.7. **Investors** : at any time, all the shareholders of the Company.

1.8. **Qualified Matter** : as defined in article 23.2.

1.9. **Shareholders Agreement** : the Investment and Shareholders Agreement signed on 26 November 2007 between CEP (as defined in such agreement), Volja Plus S.L. and its assignee Volja Lux S.à r.l., CEP III Investments 4 S.C.A. and the Company.

1.10. **Shares** : the shares issued by the Company.

Purpose - Duration - Name - Registered office

Art. 2. Legal Form.

2.1. There is formed a private limited liability company, which will be governed by the laws pertaining to such an entity (hereafter the «Company»), and in particular by the law of August 10th, 1915 on commercial companies as amended, as well as by the present articles of association (hereafter the «Articles»).

Art. 3. Purpose.

3.1. The object of the Company is the holding of participations, in any form whatsoever, in other Luxembourg or foreign companies, the control, the management, as well as the development of these participations.

3.2. It may acquire any securities or rights by way of share participations, subscriptions, negotiations or in any manner, participate in the establishment, development and control of any companies or enterprises and render them any assistance.

3.3. It may carry on any industrial activity and maintain a commercial establishment open to the public. In general, it may take any controlling and supervisory measures and carry out any operation which it may deem useful in the accomplishment and development of its purpose.

3.4. The Company may borrow in any form and proceed to the issuance of bonds or any other financial instrument which may be convertible, within the limits of article 188 of the Law.

Art. 4. Duration.

4.1. The Company is formed for an unlimited period of time.

Art. 5. Name.

5.1. The Company will have the name «Azul Management S.à r.l.».

Art. 6. Registered office.

6.1. The registered office of the Company is established in Luxembourg.

6.2. It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders deliberating in the manner provided for the amendments to the Articles.

6.3. The address of the registered office may be transferred within the municipality by simple decision of the Manager or in case of plurality of Managers, by a decision of the Board of Managers.

6.4. The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

Share Capital - Shares

Art. 7. Issued Share capital.

7.1. The share capital is fixed at twelve thousand five hundred Euro (€ 12,500.-) represented by twelve thousand and five hundred (12,500) shares of one Euro (€ 1.-) each.

7.2. The capital may be changed at any time by a decision of the single shareholder or by a decision of the shareholders' meeting, in accordance with the Applicable Law.

Art. 8. Share Ownership.

8.1. Each share entitles the holder thereof to a fraction of the Company's assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

8.2. Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

Art. 9. Transfer of Shares.

9.1. In case of a single shareholder, the Company's shares held by the single shareholder are freely transferable.

9.2. Transfers are forbidden during the term of the Shareholders Agreement, except expressly otherwise provided in the Shareholders Agreement, notably in respect of the transfer of Shares. In any case and notwithstanding the above, the requirements of article 189 of the Law must be fulfilled.

Art. 10. Persistency.

10.1. The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the single shareholder or of one of the shareholders.

Management

Art. 11. Board of Managers.

11.1. The Company is managed by four (4) managers (the "Managers") appointed for a term of four (4) years as from the date of their appointment by the General Shareholders Meeting under the conditions set forth in Art. 12 below, who constitute a board of managers (the "Board of Managers"). The managers need not to be Investors.

Art. 12. Appointment of Managers.

12.1. CEP shall be entitled to propose at least three (3) candidate-managers, among which three (3) managers shall be appointed by the General Shareholders Meeting (the "CEP Managers"), among which appointed CEP Managers one shall also be the Chairman of the Board of Managers for a term of four (4) years.

12.2. CC shall be entitled to propose one or several candidate-managers, among which one (1) manager shall be appointed by the General Shareholders Meeting (the "CC Manager").

12.3. CEP and CC shall not unreasonably withhold or delay their consent to the appointments or dismissals of Managers proposed by one another.

Art. 13. Resignation and Dismissal of Managers.

13.1. The Manager(s) may resign at any time, and be dismissed ad nutum by decision of the Investors taken in a General Shareholders Meeting.

13.2. A resigning or dismissed Manager of one category (i.e. CEP Manager or CC Manager) must be replaced by a new Manager of the same category in compliance with Art. 12.

Art. 14. Managers Powers and Power of Signature.

14.1. In dealing with third parties, the Managers will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects, provided that the terms of the Articles shall have been complied with.

14.2. All powers not expressly reserved by law or the present Articles to the General Meeting of Shareholders fall within the competence of the Board of Managers.

14.3. The Company shall be bound by the joint signature of any two (2) Managers.

14.4. The Board of Managers may sub-delegate all or part of his powers to one or several ad hoc agents. Should several ad hoc agents be appointed by the Board of Managers, the CC Manager shall be part of such committee, but may not exercise more powers than the other members of such committee, notwithstanding its capacity as Manager of the Company.

14.5. The Board of Managers will determine the ad hoc agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his agency.

Art. 15. Chairman.

15.1. The Chairman shall

15.1.1. convene ordinary and extraordinary meetings of the Board of Managers,

15.1.2. chair and preside over the meetings of the Board of Managers and over the general meetings of shareholders, and

15.1.3. sign the minutes of the Board of Managers' meetings (either together with the other Managers when signing himself as Manager, or together with the Secretary when signing as Chairman only) and of the General Shareholders Meeting (only as Chairman, without any right to vote) upon their approval.

15.2. The Chairman shall have no casting vote in any decision or resolution of the Board of Managers. The Chairman shall not have the right to vote at general shareholders meeting in its sole capacity of Chairman (which does not prevent it from signing as shareholder in the case the Chairman is also an Investor).

Art. 16. Meetings and Summons.

16.1. The Board of Managers shall hold a meeting, at least, when required pursuant to Applicable Law (the "Ordinary Board Meetings") and shall also meet at any time upon request by one (1) Manager (the "Extraordinary Board Meetings") at the registered office of the Company or such other place as the Board of Managers may from time to time determine.

16.2. Each of the Managers attending an Ordinary Board Meeting shall have the right to propose additional topics for discussion at any Ordinary Board Meetings and which were not originally included in the agenda for that meeting, and no unanimity, but a majority of the Managers present or represented shall be required for the inclusion of any such additional topics.

16.3. The inclusion of additional topics in the agenda for discussion at any Extraordinary Board Meetings shall always require the unanimous vote of all the Managers, whether or not attending that Extraordinary Board Meeting.

16.4. In the last meeting of the Board of Managers of every calendar year, the Board of Managers shall settle the schedule of the Ordinary Board Meetings, which will be automatically summoned for the upcoming calendar year.

16.5. The Extraordinary Board Meetings shall be convened by the Chairman upon fifteen (15) business days prior notice delivered to each of the Managers setting out the agenda for the meeting in reasonable detail and attaching the relevant papers and supporting documentation to be discussed at the meeting.

16.6. The summons will be effected (i) by any means as may be required by the Applicable Law and (ii) by means of a notice sent by letter, fax, e-mail or any other written or electronic means that may ensure the reception of the notice by all of the Managers at the address designated by the Managers for this purpose. The notice shall state the date, place and hour of the meeting and the agenda to be discussed.

16.7. In the case of a "Universal Board Meeting" (i.e., a meeting where all the Managers are present or represented by proxy), none of the formalities and requirements set out in article 16.6 shall apply.

Art. 17. Management Decision Taking.

17.1. A Manager may attend a Board of Managers meeting either in person or by proxy. Such proxy may only be granted to another Manager of the Company, a copy of which shall be delivered to the Chairman and the Secretary of the Board of Managers at the inception of the meeting.

17.2. The resolutions of the Board of Managers shall be adopted by the majority of the Managers present or represented.

17.3. Notwithstanding the provision set forth in article 17.2 the following matters shall only be adopted with the favorable vote of all the Managers of the Company:

17.3.1. to conclude, terminate or alter the terms of transactions with Related Parties (being the term Related Party defined as provided for in section 127 ter.5 of the Spanish Corporations Act 1564/1989), unless such transactions are carried out on arm's length basis or are of the sort included in Schedule 8.7 of the Shareholders Agreement; and

17.3.2. to encumber the shares of the Company or the companies belonging to the Company's Group, except when required in order to meet the Financing Covenants included in the Financing Agreements.

17.4. Resolutions in writing approved and signed by all Managers shall have the same effect as resolutions passed at the Board of Managers' meetings.

17.5. Any and all Managers may participate in any meeting of the Board of Managers by telephone or video conference call or by other similar means of communication allowing all the Managers taking part in the meeting to hear one another. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting and shall be taken into account for the determination of the quorum.

17.6. The Board of Managers may decide to pay interim dividends on the basis of a statement of accounts prepared by the Board of Managers showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed realised profits since the end of the last fiscal year, increased by carried forward profits and distributable reserves, but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve to be established by law or by these Articles.

Art. 18. Subsidiaries Qualified Matters.

18.1. Should the Company's subsidiaries require the Company to make decisions, as shareholder of such subsidiaries, on "Qualified Matters" as defined in the subsidiaries' bylaws, the instructions to be given to the Company's representative or signatory for such subsidiaries' shareholders meeting shall be granted by the Board of Managers pursuant to a resolution adopted by the unanimous vote of all the Company's Managers.

Art. 19. Managers' Non-Liability.

19.1. Neither each Manager taken individually, nor the Board of Managers taken collectively, assumes, by reason of his position, any personal liability in relation to any commitment validly made by him in the name of the Company.

Art. 20. Board of Managers' Secretary.

20.1. CEP shall designate a person who shall be the secretary of the Board of Managers (the "Secretary").

20.2. The Secretary shall attend all meetings of the Board of Managers and all the general shareholders meetings, and record all the proceedings of such meetings in a book of minutes to be in custody for that purpose.

20.3. The Secretary shall perform such other duties and have such other powers as the Board of Managers may from time to time determine.

20.4. The Secretary shall not be a Manager, and shall act as a secretary non-manager with the right to attend and intervene in the Board of Managers but with no voting rights.

Resolutions of the Investors

Art. 21. General Shareholders' Meeting.

21.1. The general meeting of shareholders shall represent all the Investors of the Company. It shall have the powers to order, carry out or ratify acts relating to the operations of the Company.

21.2. General meetings of shareholders shall be convened by the Board of Managers or at the written request of one or several Investors. General meetings of shareholders shall be convened pursuant to a notice given by the Board of Managers setting forth the agenda, place (in the Grand-Duchy of Luxembourg), date and hour of the meeting, and sent

by letter, fax, e-mail or any other written or electronic means that ensures reception of the notice, at least twenty (20) days prior to the meeting, by each Investor at the Investor's address recorded in the register of registered shares, unless the Investors otherwise agree in writing.

21.3. The annual general meeting shall be held on the thirtieth of June at 1.00 pm at the registered office.

21.4. If such day is a legal or a bank holiday in Luxembourg, the annual general meeting shall be held on the closest preceding business day.

Art. 22. Universal General Shareholders' Meeting.

22.1. In the case of a Universal General Shareholders' Meeting (i.e., a meeting where the holders of the entire issued and outstanding share capital are present or represented by proxy) none of the formalities and requirements in connection with the summoning of the Meeting set out in Art. 21 above shall apply.

22.2. The minutes of the Universal General Shareholders' Meeting shall include an express reference to the acknowledgement of the Investors to the agenda discussed and to the waiver by the Investors as to the formalities and requirements for convening the meeting.

Art. 23. Decision Making.

23.1. Majority - Resolutions of the General Shareholders' Meeting shall be adopted by the affirmative vote of the majority of the voting share capital attending the General Shareholders' Meeting provided that it represents the majority of the existing voting share capital.

23.2. Qualified majority - Notwithstanding the provision set forth in article 23.1, the following matters shall only be adopted with the favorable vote of CEP and CC (the "Qualified Matters"):

23.2.1. cancelling, redeeming, repurchasing or otherwise reducing any shares of the Company except when (i) compulsorily required by the Applicable Law to restore the shareholders' equity and/or (ii) required in order to meet the Financing Covenants included in the Financing Agreements and/or (iii) arising from any refinancing transaction in order to repay the Investors all or part of their investment in the Company and its subsidiaries, in any of these cases where the cancellation, redemption, repurchase or otherwise reduction of shares of the Company shall be approved and carried out by CEP;

23.2.2. transaction with Related Parties (being the term Related Party defined as provided for in section 127 ter.5 of the Spanish Corporations Act 1564/1989) except for the rendering of management and monitoring services, compensation of directors, and entering into loans and facilities;

23.2.3. any amendment to the Articles in contravention to the provisions of the Shareholders Agreement;

23.2.4. transfer or disposal of a material business division during the first two (2) years as from November 29, 2007 except for the event the transfer or disposal is required in order to meet the Financing Covenants included in the Financing Agreements;

23.2.5. any merger, demerger, conversion or spin-off to which the Company is a party except for the event the merger, demerger, conversion or spin-off is required in order to meet the Financing Covenants included in the Financing Agreements;

23.2.6. filing for the declaration of bankruptcy or insolvency of the Company;

23.2.7. modifying the rights ascribed to the shares of the Company except for the event the amendment is required in order to meet the Financing Covenants included in the Financing Agreements;

23.2.8. granting options on shares of the Company except for options possibly granted to employees of the Company or the Company's Group or when required in order to meet the Financing Covenants included in the Financing Agreements.

Financial year - Annual accounts - Distribution of profits

Art. 24. Financial Year.

24.1. The Company's financial year starts on the first of January and ends on the thirty first of December of each year.

Art. 25. Accounts.

25.1. The Company shall prepare and maintain separate books, records and accounts which, in reasonable detail, accurately and fairly reflect its business transactions, and devise and maintain a system of internal financial controls sufficient to provide reasonable assurances that the financial statements are maintained according to Luxembourg GAAP and the Applicable Law.

25.2. The Board of Managers shall provide the Investors with the individual financial statements of the Company with a management report within four (4) months after the end of the financial year.

Art. 26. Distribution and Allocations.

26.1. From the annual net profits of the Company, five per cent (5%) shall be allocated to the statutory reserve required by Applicable Law. This allocation shall cease to be required when the amount of the statutory reserve shall have reached ten percent (10%) of the subscribed share capital.

26.2. The general meeting of shareholders, upon recommendation of the Board of Managers, will determine how the remainder of the annual net profits will be disposed of.

26.3. Interim dividends may be distributed by observing the terms and conditions foreseen by Applicable Law for interim dividends distributions in joint stock companies.

Dissolution - Liquidation

Art. 27. At the time of winding up the Company the liquidation will be carried out by one or several liquidators, shareholders or not, appointed by the shareholders who shall determine their powers and remuneration.

Art. 28. Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

Expenses

The expenses, costs, remuneration or charges in any form whatsoever which will be borne to the Company as a result of the present shareholders' meeting are estimated at approximately four thousand Euro (€ 4,000.-).

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation.

On request of the same appearing persons and in case of divergence between the English and the French texts, the English version will prevail.

Whereof the present notarised deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxy holder of the persons appearing, who is known to the notary by his Surname, Christian name, civil status and residence, he signed together with Us, the notary, the present original deed

Suit la traduction en langue française du texte qui précède:

L'an deux mille huit, le deux juin.

Par-devant Nous, Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

CEP II Participations S.à r.l, SICAR, une société à responsabilité limitée constituée selon le droit luxembourgeois soumise au régime de la loi SICAR, ayant son siège social au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 96.017;

CEP III Participations S.à r.l, SICAR, une société à responsabilité limitée constituée selon le droit luxembourgeois soumise au régime de la loi SICAR, ayant son siège social au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 127.711;

ici représentées par Nicolas Cuisset, employé, ayant adresse professionnelle au 1 B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg,

Volja Lux S.à r.l, une société à responsabilité limitée constituée selon le droit luxembourgeois, ayant son siège social au 51, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg, et dont l'immatriculation au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg est en cours,

Ici représentée par Maître Antoine Daurel, avocat, avec adresse professionnelle au 2, Place Winston Churchill, L-2014 Luxembourg

en vertu de trois (3) procurations données en mai 2008.

Lesquelles procurations, après avoir été signées "ne varietur" par le mandataire des comparantes et le notaire instrumentaire, demeureront annexées aux présentes pour être enregistrées en même temps.

Lesquelles comparantes, par leur mandataire, ont requis le notaire instrumentaire d'acter que:

I. Les comparantes sont les associées de la société à responsabilité limitée établie à Luxembourg sous la dénomination "CEP III Investment 1 S.à r.l." (ci après «la Société»), ayant son siège social au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg section B, sous le numéro 128.384, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire le 14 mai 2007, publiée au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1476 le 17 juillet 2007 et dont les statuts n'ont à ce jour pas été modifiés.

II. Le capital social de la Société est fixé à douze mille cinq cents Euro (€ 12.500,-) représenté par douze mille cinq cents (12.500) parts sociales d'une valeur nominale d'un Euro (€ 1,-) chacune.

III. Les associées décident de changer la dénomination de la société en «Azul Management S.à r.l.» et de refondre intégralement les statuts de la Société afin de leur donner la teneur suivante:

Préambule

Art. 1^{er}. Définitions.

1.1. **Loi Applicable** : la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle qu'amendée.

1.2. **CC** : Volja Lux S.à r.l., une société à responsabilité limitée dûment constituée en vertu des lois du Luxembourg, ayant son siège social au 51, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg.

1.3. **CEP** : CEP II Participations S.à r.l, SICAR, une société à responsabilité limitée dûment constituée en vertu des lois du Luxembourg et soumise au régime de la loi SICAR, ayant son siège social au 2, avenue Charles de Gaulle, L- 1653, Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 96.017, et CEP III Participations S.à r.l. SICAR, une société à responsabilité limitée dûment constituée en vertu des lois du Luxembourg et soumise au régime de la loi SICAR, ayant son siège social au 2, avenue Charles de Gaulle, L- 1653, Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 127.711.

1.4. **Engagements Financiers** : prérequis, entreprises et engagements éventuellement couverts par les Contrats de Financement.

1.5. **Contrats de Financement** : tout document financier auquel la Société pourrait être partie en vue d'obtenir le financement de ses activités et acquisitions.

1.6. **Groupe** : tel que défini à l'article 4 de la Loi espagnole n° 24/1988 relative aux Marchés Financiers.

1.7. **Investisseurs** : à tout moment, tous les associés de la Société.

1.8. **Sujet Qualifié** : tel que défini article 23.2.

1.9. **Pacte d'Associés** : L' "Investment and Shareholders Agreement" signé le 26 novembre 2007 entre CEP, Volja Plus S.L. et son cessionnaire Volja Lux S.à r.l., CEP III Investments 4 S.C.A. et la Société.

1.10. **Parts** : les parts sociales émises par la Société.

Art. 2. Forme Juridique.

2.1. Il est formé une Société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois relatives à une telle entité (ci-après la «Société»), et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux Sociétés commerciales, telle que modifiée, ainsi que par les présents statuts de la Société (ci-après les «Statuts»).

Art. 3. Objet Social.

3.1. La Société a pour objet la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans d'autres entreprises luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que le contrôle, la gestion et la mise en valeur de ces participations.

3.2. La Société pourra acquérir tous titres et droits par voie de participation, de souscription, de négociation ou de toute autre manière, participer à l'établissement, à la mise en valeur et au contrôle de toutes sociétés ou entreprises, et leur fournir toute assistance.

3.3. La Société pourra exercer une activité industrielle et tenir un établissement commercial ouvert au public. D'une façon générale, elle peut prendre toutes mesures de contrôle et de surveillance et faire toutes opérations qu'elle jugera utiles à l'accomplissement ou au développement de son objet.

3.4. La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit et procéder à l'émission d'obligations ou de tout autre instrument financier qui pourront être convertibles, dans les limites de l'article 188 de la Loi.

Art. 4. Durée.

4.1. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 5. Dénomination.

5.1. La Société a comme dénomination «Azul Management S.à r.l.».

Art. 6. Siège Social.

6.1. Le siège social est établi à Luxembourg.

6.2. Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

6.3. L'adresse du siège social peut être déplacée à l'intérieur de la commune par simple décision du gérant, ou en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

6.4. La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Luxembourg qu'à l'étranger.

Capital Social - Parts Sociales

Art. 7. Capital Social Emis.

7.1. Le capital social est fixé à douze mille cinq cents Euro (€ 12.500,-) représenté par douze mille cinq cents (12.500) parts sociales d'une valeur nominale de un Euro (€ 1,-) chacune.

7.2. Le capital peut être modifié à tout moment par une décision de l'associé unique ou par une décision de l'assemblée générale des associés, en conformité avec la Loi Applicable.

Art. 8. Propriété des Parts Sociales.

8.1. Chaque part sociale donne droit pour son détenteur à une fraction des actifs et bénéfices de la Société, en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

8.2. Envers la Société, les parts sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

Art. 9. Transfert de Parts Sociales.

9.1. Dans l'hypothèse où il n'y a qu'un seul associé, les parts sociales détenues par celui-ci sont librement transmissibles.

9.2. Les transferts sont interdits pendant toute la durée du Pacte d'Associés, sauf disposition contraire du Pacte d'Associés, en particulier eu égard aux transferts de Parts. En toute hypothèse, et sans préjudice de la phrase précédente, les Parts ne sont transmissibles que moyennant l'application de ce qui est prescrit par l'article 189 de la Loi.

Art. 10. Non Dissolution.

10.1. La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de la suspension des droits civils, de l'insolvabilité ou de la faillite de l'associé unique ou d'un des associés.

Gérance**Art. 11. Conseil de Gérance.**

11.1. La Société est gérée par quatre (4) gérants (les «Gérants») nommés pour un mandat de quatre (4) ans à compter de leur nomination par l'Assemblée Générale dans les conditions prévues à l'Art. 12 ci-dessous, et qui constituent ensemble un conseil de gérance (le «Conseil de Gérance»). Les Gérants ne sont pas obligatoirement Investisseurs.

Art. 12. Nomination des Gérants.

12.1. CEP est en droit de proposer au moins trois (3) candidats au poste de gérant, parmi lesquels au moins trois (3) gérants sont nommés par l'Assemblée Générale (les «Gérants CEP»), parmi lesquels Gérants CEP l'un est également Président du Conseil de Gérance pour un mandat de quatre (4) ans.

12.2. CC est en droit de proposer un ou plusieurs candidats au poste de gérant, parmi lesquels l'un d'eux est nommé par l'Assemblée Générale (le «Gérant CC»).

12.3. CEP et CC ne sauraient retenir ou retarder sans raison valable les nominations ou révocations des Gérants proposées par l'un l'autre.

Art. 13. Démission et Révocation des Gérants.

13.1. Tout Gérant peut démissionner à tout moment, et être révoqué ad nutum par décision des Investisseurs prise en Assemblée Générale.

13.2. Tout Gérant démissionnaire ou révoqué, quelle que soit sa catégorie (c'est-à-dire Gérant CEP ou Gérant CC) doit être remplacé par un nouveau Gérant de la même catégorie en conformité avec l'Art. 12.

Art. 14. Pouvoirs des Gérants et Pouvoirs de Signature.

14.1. Dans les rapports avec les tiers, les Gérants ont tous pouvoirs pour agir au nom de la Société en toutes circonstances et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformément à l'objet social et pourvu que les termes des Statuts aient été respectés.

14.2. Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les Statuts seront de la compétence du Conseil de Gérance.

14.3. La société est valablement engagée par la signature conjointe de deux (2) Gérants.

14.4. Le Conseil de Gérance peut subdéléguer la totalité ou une partie de ses pouvoirs à un ou plusieurs agents ad hoc. Si plusieurs agents ad hoc sont nommés par le Conseil de Gérance, le Gérant CC prend part à ce comité, mais n'exerce pas plus de pouvoirs que ceux conférés aux autres membres dudit comité, sans préjudice de sa qualité de Gérant de la Société.

14.5. Le Conseil de Gérance détermine les responsabilités et la rémunération (s'il y en a) de ces agents, la durée de leurs mandats ainsi que toutes autres conditions de leur mandat.

Art. 15. Président.

15.1. Le Président

15.1.1. convoque les réunions ordinaires et extraordinaires du Conseil de Gérance,

15.1.2. préside et dirige les réunions du Conseil de Gérance et les assemblées générales des associés, et

15.1.3. signe les procès-verbaux des réunions du Conseil de Gérance (soit avec les autres Gérants s'il signe en sa seule qualité de Gérant, soit avec le Secrétaire s'il signe en sa seule qualité de Président) et des Assemblées Générales (seulement en sa qualité de Président, sans aucun droit de vote) après leur approbation.

Art. 16. Réunions et Convocations.

16.1. Le Conseil de Gérance se réunit au moins aussi souvent que requis par la Loi Applicable (les «Conseils de Gérance Ordinaires»), et également à tout moment à la demande d'un (1) Gérant (les «Conseils de Gérance Extraordinaires»), au siège social de la Société ou à tout autre endroit dont le Conseil de Gérance peut convenir.

16.2. Chaque Gérant qui assiste à un Conseil de Gérance Ordinaire est en droit de proposer de porter à l'ordre du jour de tout Conseil de Gérance Ordinaire tout sujet qui n'était pas à l'ordre du jour de cette réunion, et c'est à la majorité, et non à l'unanimité, que les Gérants présents ou représentés peuvent décider de l'insertion du sujet en question à l'ordre du jour.

16.3. L'insertion d'un sujet supplémentaire à l'ordre du jour d'un Conseil de Gérance Extraordinaire requiert le vote unanime de tous les Gérants, qu'ils assistent ou non au dit Conseil de Gérance Extraordinaire.

16.4. Lors de la dernière réunion du Conseil de Gérance d'une année calendaire donnée, le Conseil de Gérance fixe les dates des Conseils de Gérance Ordinaires, qui seront de fait automatiquement convoqués pour l'année calendaire suivante.

16.5. Les Conseils de Gérance Extraordinaires doivent être convoqués par le Président par convocation délivrée à chaque Gérant au moins quinze (15) jours ouvrés à l'avance, laquelle convocation doit faire mention de l'ordre du jour de la réunion de manière relativement détaillée, et comprendre toutes informations pertinentes et toute documentation de support sur lesquels la réunion doit débattre.

16.6. Les convocations seront accomplies (i) par tout moyen requis par la Loi Applicable et (ii) par voie de message adressé par courrier, fax, email ou tout autre moyen écrit ou électronique permettant de s'assurer de la bonne réception du message par tous les Gérants à l'adresse désignée par chaque Gérant à cet effet. La convocation doit mentionner le lieu, la date et l'heure de la réunion et l'ordre du jour à débattre.

16.7. Dans l'hypothèse d'une «Réunion Universelle du Conseil» (c'est-à-dire à laquelle assiste tous les Gérants, en personne ou par procuration), aucune des formalités ou prérequis prévus à l'article 16.6 ne s'applique.

Art. 17. Prise de Décision.

17.1. Tout Gérant peut assister à un Conseil de Gérance en personne ou par procuration. Ladite procuration peut être donnée à tout autre Gérant de la Société; une copie doit être remise au Président et au Secrétaire du Conseil de Gérance au début de la réunion.

17.2. Les résolutions du Conseil de Gérance sont adoptées à la majorité des votes des Gérants présents ou représentés.

17.3. Sous réserve des dispositions de l'article 17.2, les décisions sur les sujets suivants ne peuvent être prises qu'avec le vote favorable de tous les Gérants de la Société:

17.3.1. conclure, mettre fin ou modifier les termes des transactions avec des Parties Liées (telles que définies à l'article 127 ter 5 de la Loi espagnole n° 1564/1989 relative aux Sociétés Commerciales), sauf si lesdites transactions sont menées sans lien de dépendance ou sont du type de ceux couverts à l'Annexe 8.7 du Pacte d'Associés; et

17.3.2. consentir des sûretés sur les Parts de la Société ou des sociétés appartenant au Groupe de la Société, excepté lorsque requis pour l'accomplissement des Engagements Financiers compris dans les Documents de Financement.

17.4. Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les Gérants, produira effet au même titre qu'une décision prise lors d'une réunion du Conseil de Gérance.

17.5. Chaque Gérant et tous les Gérants peuvent participer aux réunions du Conseil de Gérance par conférence téléphonique ou vidéo ou par tout autre moyen similaire de communication ayant pour effet que tous les Gérants participant à la réunion puissent se comprendre mutuellement. Dans ce cas, le ou les Gérants concernés seront censés avoir participé en personne à la réunion et sera(ont) pris en compte pour le calcul du quorum.

17.6. Le Conseil de Gérance peut décider de payer des acomptes sur dividendes sur base d'un état comptable préparé par le Conseil de Gérance, duquel il ressort que des fonds suffisants sont disponibles pour distribution, étant entendu que les fonds à distribuer ne peuvent pas excéder le montant des bénéfices réalisés depuis le dernier exercice fiscal augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables mais diminué des pertes reportées et des sommes à porter en réserve en vertu d'une obligation légale ou statutaire.

Art. 18. Sujets Qualifiés Concernant les Filiales.

18.1. Dans l'hypothèse où les filiales de la Société requerraient de la Société qu'elle prenne des décisions, en tant qu'associé ou actionnaire desdites filiales, sur des «Sujets Qualifiés» tels que définis dans les statuts des filiales, les instructions à donner aux représentants de la Société ou ses fondés de pouvoir pour les réunions d'associés ou d'actionnaires des filiales doivent être délivrées par le Conseil de Gérance en vertu d'une résolution adoptée à l'unanimité de tous les Gérants de la Société.

Art. 19. Irresponsabilité des Gérants.

19.1. Ni un Gérant pris individuellement, ni le Conseil de Gérance pris collectivement ne contractent à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société.

Art. 20. Secrétaire du Conseil de Gérance.

20.1. CEP désigne une personne pour être secrétaire du Conseil de Gérance (le «Secrétaire»).

20.2. Le Secrétaire assiste à toutes les réunions du Conseil de Gérance et de l'assemblée générale, prend note des débats de ces réunions et les consigne dans les livres tenus à cet effet.

20.3. Le Secrétaire réalise toutes autres obligations et exerce tous les pouvoirs qui peuvent lui être conférés par le Conseil de Gérance ponctuellement.

20.4. Le Secrétaire ne doit pas être Gérant et doit agir en cette seule qualité en assistant et en intervenant lors des réunions, mais sans y exercer de droit de vote.

Décisions des Investisseurs

Art. 21. Assemblée Générale des Associés.

21.1. L'assemblée générale des associés représente tous les Investisseurs de la Société. Elle a tout pouvoir pour ordonner, réaliser ou ratifier tous actes en lien avec les opérations de la Sociétés.

21.2. L'assemblée générale des associés est convoquée par le Conseil de Gérance ou bien à la requête écrite d'un ou plusieurs Investisseurs. Les assemblée générales sont convoquées suivant notifications délivrées par le Conseil de Gérance au mois vingt (20) jours avant la date de la réunion faisant mention de l'ordre du jour, du lieu (au Grand-Duché de Luxembourg), de la date et de l'heure de la réunion, adressées par courrier, fax, email ou tout autre moyen écrit ou électronique permettant de s'assurer de la bonne réception du message par tous les Investisseurs à l'adresse renseignée dans le registre des associés, sauf convention contraire dûment consignée par écrit par les Investisseurs.

21.3. L'assemblée générale annuelle se tient le trente juin à 13h00, au siège social.

21.4. Si un tel jour est férié ou chômé par les banques à Luxembourg, l'assemblée générale annuelle se tient le jour ouvré qui précède immédiatement.

Art. 22. Assemblée Générale Universelle des Associés.

22.1. Dans le cas d'une Assemblée Générale Universelle des Associés (c'est-à-dire une réunion de l'assemblée des porteurs de tous les titre composant le capital en circulation, qu'ils soient présents ou représentés) aucune des formalités et prérequis en relation avec la convocation des assemblée prévues à l'Art. 21 ne s'applique.

22.2. Les procès-verbaux des Assemblées Générales Universelles des Associés doivent faire expressément référence à l'acceptation de l'ordre du jour par les Investisseurs, et à la renonciation par ces derniers à la réalisation des formalités et prérequis de convocation de l'assemblée.

Art. 23. Prise de Décision.

23.1. Majorité - Les résolutions de l'assemblée générale sont adoptées à la majorité des votes favorables exprimés par les parts sociales ayant droit de vote assistant à la réunion de l'assemblée générale, sous réserve que cette dernière représente la majorité du capital ayant droit de vote.

23.2. Majorité qualifiée - Sans préjudice des stipulations de l'article 23.1, les opérations suivantes ne peuvent être réalisées que moyennant le vote favorable de CEP et CC (les «Sujets Qualifiés»):

23.2.1. annuler, racheter, rembourser ou réduire le nombre de parts de la Société, sauf lorsque (i) requis par la Loi Applicable pour rétablir le niveau des fonds propres, et/ou (ii) requis afin d'honorer les Engagements Financiers contenus dans les Documents de Financement, et/ou (iii) découlant de toute transaction de refinancement visant à rembourser aux Investisseurs tout ou partie de leur investissement dans la Société et ses filiales, étant entendu que, dans n'importe laquelle des hypothèses précédentes, l'annulation, le rachat, le remboursement ou la réduction de parts sociales de la Société doit être approuvé et mis en œuvre par CEP;

23.2.2. transaction avec des Parties Liées (telles que définies à l'article 127 ter 5 de la Loi espagnole n ° 1564/1989 relative aux Sociétés Commerciales), excepté les services de gestion et de contrôle, la rémunération des dirigeants, et la conclusion de contrats de prêt et de mise à disposition de fonds;

23.2.3. tout amendement aux Statuts en contravention aux stipulations du Pacte d'Associés;

23.2.4. transfert ou cession d'une unité économique importante au cours des deux (2) premières années suivant le 29 novembre 2007, sauf si de tels transfert ou cession sont requis pour honorer les Engagements Financiers compris dans les Contrats de Financement;

23.2.5. fusion, scission, conversion ou apport partiel d'actif auquel la Société est partie, sauf si de tels fusion, scission, conversion ou apport partiel d'actif sont requis pour honorer les Engagements Financiers compris dans les Contrats de Financement;

23.2.6. déclaration de faillite ou d'insolvabilité de la Société;

23.2.7. modification des droits attachés aux parts sociales de la Société, sauf si une telle modification est requise pour honorer les Engagements Financiers compris dans les Contrats de Financement;

23.2.8. octroi d'options sur les parts de la Société, sauf options éventuellement donnée aux employés de la. Société ou du Groupe de la Société ou requises pour honorer les Engagements Financiers compris dans les Contrats de Financement.

Exercice comptable - Comptes annuels - Distributions des bénéfices

Art. 24. Exercice comptable.

24.1. L'exercice comptable commence le premier janvier et s'achève le trente et un décembre de chaque année.

Art. 25. Comptes Annuels.

25.1. La Société prépare et tient à jour les livres, registres et comptes, avec un niveau de détail raisonnable, reflétant précisément et avec justesse ses transactions d'affaires, et conçoit et maintient un système de contrôle financier interne suffisant à établir avec un degré d'assurance raisonnable que les comptes sont tenus conformément aux PCGA de Luxembourg et à la Loi Applicable.

25.2. Le Conseil de Gérance doit, avec les comptes annuels de la Société, fournir aux Investisseurs un rapport de gérance dans les quatre (4) mois suivant la fin de l'exercice comptable.

Art. 26. Distribution et Allocations.

26.1. Sur le bénéfice annuel net de la Société, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution de la réserve légale requise par la Loi Applicable. Cette allocation à la réserve légale cesse lorsque le montant de la réserve légale atteint dix pour cent (10%) du capital social.

26.2. L'assemblée générale des associés, sur recommandation du Conseil de Gérance, détermine la répartition du profit annuel net distribuable.

26.3. Des dividendes intérimaires peuvent être distribués par application volontaire des dispositions de la Loi Applicable relatives aux distributions de dividendes intérimaires dans les sociétés anonymes.

Dissolution - Liquidation

Art. 27. Au moment de la dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui détermineront leurs pouvoirs et rémunérations.

Art. 28. Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une prévision spécifique par les Statuts, il est fait référence à la Loi.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge à raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de quatre mille Euro (€ 4.000,-).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des personnes comparantes, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française.

A la requête des mêmes personnes et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont Procès-verbal, fait et passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparantes, connu du notaire par son nom et prénom, état et demeure, il a signé ensemble avec nous notaire, le présent acte.

Signé: A. DAUREL, N. CUISSET, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 04 juin 2008. Relation: LAC/2008/22453. - Reçu douze euros (12,- €).

Le Receveur ff. (signé): Franck SCHNEIDER.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 JUIN 2008.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2008076577/211/573.

(080087599) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 2008.

West Putnam RE 1, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 22, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 139.249.

—
STATUTES

In the year two thousand and eight, on the twenty-third day of May.

Before the undersigned Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg.

There appeared:

Field Point V, a société à responsabilité limitée incorporated and existing under the laws of Luxembourg, with registered office at 22, Grand-rue, L-1660 Luxembourg, registration with the Luxembourg trade and companies' register pending duly represented by Jean-Baptiste Beauvoir-Planson, maître en droit, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

This proxy, after having been signed "ne varietur" by the proxyholder and the undersigned notary, shall remain attached to this document in order to be registered therewith.

Such appearing party, acting in its here-above stated capacity, has drawn up the following articles of association of a société à responsabilité limitée, which it declares organised as follows:

A. Purpose - Duration - Name - Registered office

Art. 1. This private limited company (société à responsabilité limitée) (hereinafter the "Company") is hereby established by the current shareholder and all those who may become shareholders in future, and shall be governed by the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended, as well as by the present Articles of Association.

Art. 2. The purpose of the Company is the acquisition and sale of real estate properties either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad as well as the management of all operations relating to real estate properties, including the direct or indirect holding of participations in Luxembourg or foreign companies, the principal object of which is the acquisition, development, promotion, sale, management and/or lease of real estate properties.

The Company may in addition acquire, dispose of and invest in loans, bonds, debentures, obligations, notes, advances, warrants and other debt instruments and securities secured by real estate.

The Company may further guarantee, grant loans or otherwise assist the companies in which it holds a direct or indirect participation or which form part of the same group of companies as the Company.

The Company may carry out any commercial, industrial or financial activities which it may deem useful in the accomplishment of its purpose.

Art. 3. The Company is formed for an unlimited period.

Art. 4. The Company will assume the name of "West Putnam RE 1".

Art. 5. The registered office of the Company is established in the Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of a general meeting of its shareholders. Within the same municipality, the registered office may be transferred by means of a resolution of the board of managers. Branches or other offices may be established either in Luxembourg or abroad.

B. Share capital - Shares

Art. 6. The Company's share capital is set at twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500) represented by five hundred (500) shares with a par value of twenty-five euro (EUR 25) each.

Each share is entitled to one vote at ordinary and extraordinary general meetings.

Art. 7. The share capital may be modified at any time by approval of a majority of shareholders representing three quarters of the share capital at least.

Art. 8. The Company will recognize only one holder per share. The joint co-owners shall appoint a single representative who shall represent them towards the Company.

Art. 9. The Company's shares are freely transferable among shareholders. Inter vivos, they may only be transferred to new shareholders subject to the approval of such transfer given by the other shareholders in a general meeting, at a majority of three quarters of the share capital. In the event of death, the shares of the deceased shareholder may only be transferred to new shareholders subject to the approval of such transfer given by the other shareholders in a general meeting, at a majority of three quarters of the share capital. Such approval is, however, not required in case the shares are transferred either to parents, descendants or the surviving spouse.

Art. 10. The death, suspension of civil rights, bankruptcy or insolvency of one of the shareholders will not cause the dissolution of the Company.

Art. 11. Neither creditors, nor assigns, nor heirs may for any reason affix seals on assets or documents of the Company.

C. Management

Art. 12. The Company is managed by one or several managers, which do not need to be shareholders.

The manager(s) is (are) appointed by the general meeting of shareholders which sets the term of their office.

In the case of several managers, the Company may be managed by a board of managers, who need not necessarily be shareholders. The board shall be composed of at least one manager A and at least one manager B.

In that case, the Company will be bound in all circumstances by the joint signature of one manager A and one manager B.

The board of managers may grant special powers by authentic proxy or power of attorney by private instrument.

The managers may be dismissed freely at any time, without there having to exist any legitimate reason ("cause légitime").

Art. 13. The board of managers may choose from among its members a chairman and a vice-chairman. It may also choose a secretary, who need not be a manager, who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the board of managers.

In dealings with third parties, the board of managers has the most extensive powers to act in the name of the company in all circumstances and to authorise all transactions consistent with the company's object.

The board of managers shall meet upon call by the chairman, or two managers, at the place indicated in the notice of meeting. The chairman shall preside at all meeting of the board of managers, but in his absence, the board of managers may appoint another manager as chairman pro tempore by vote of the majority present at any such meeting.

Written notice of any meeting of the board of managers must be given to the managers twenty-four hours at least in advance of the date proposed for the meeting, except in case of emergency, in which case the nature and the motives of the emergency shall be mentioned in the notice. This notice may be omitted in case of assent of each manager in writing, by cable, telegram, telex or facsimile, or any other similar means of communication. A special convocation will not be

required for a board meeting to be held at a time and location determined in a prior resolution adopted by the board of managers.

Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing or by cable, telegram, telex or facsimile another manager as his proxy. A manager may represent more than one of his colleagues.

Any manager may participate in any meeting of the board of managers by telephone conference, videoconference or by other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear one another. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting. The board of managers can deliberate or act validly only if at least a majority of the managers is present or represented at a meeting of the board of managers. Decisions shall be taken by a majority of votes of the managers present or represented at such meeting.

The board of managers may, unanimously, pass resolutions by circular means when expressing its approval in writing, by cable, telegram, telex, facsimile or any other similar means of communication, to be confirmed in writing. The entire set of such circular resolutions will form the minutes giving evidence of the resolution.

Art. 14. The minutes of any meeting of the board of managers shall be signed by the chairman or, in his absence, by the vice-chairman, or by two managers. Copies or extracts of such minutes to be produced in judicial proceedings or otherwise shall be signed by the chairman or by two managers.

Art. 15. The death or resignation of a manager, for any reason whatsoever, shall not cause the dissolution of the company.

Art. 16. The manager(s) do not assume, by reason of its/their position, any personal liability in relation to commitments regularly made by them in the name of the company. They are authorised agents only and are therefore merely responsible for the execution of their mandate.

D. Decisions of the sole shareholder - Collective decisions of the shareholders

Art. 17. Each shareholder may participate in the collective decisions irrespective of the numbers of shares which it owns. Each shareholder is entitled to as many votes as it holds or represents shares.

Art. 18. Collective decisions are only validly taken in so far they are adopted by shareholders owning more than half of the share capital.

The amendment of these Articles of Association requires the approval of a majority of shareholders representing at least three quarters of the share capital.

Art. 19. The sole shareholder exercises the powers granted to the general meeting of shareholders under the provisions of section XII of the law of 10 August 1915 concerning commercial companies, as amended.

E. Financial year - Annual accounts - Distribution of profits

Art. 20. The Company's year commences on the first of January and ends on the thirty-first of December.

Art. 21. Each year on the thirty-first of December, the accounts are closed and the managers prepare an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities. Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Art. 22. Five per cent of the net profit are set aside for the establishment of a statutory reserve, until such reserve amounts to ten per cent of the share capital. The balance may be freely used by the shareholders.

Art. 23. The managers may decide to pay interim dividends on the basis of a statement of accounts prepared by the managers showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed realised profits since the end of the last fiscal year, increased by carried forward profits and distributable reserves, but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve to be established by law or by these articles of incorporation.

F. Dissolution - Liquidation

Art. 24. In the event of a dissolution of the Company, the Company shall be liquidated by one or more liquidators, which do not need to be shareholders, and which are appointed by the general meeting of shareholders which will determine their powers and fees. Unless otherwise provided, the liquidators shall have the most extensive powers for the realisation of the assets and payment of the liabilities of the Company.

The surplus resulting from the realisation of the assets and the payment of the liabilities shall be distributed among the shareholders proportionally to the shares of the Company held by them.

Art. 25. All matters not governed by these articles of incorporation shall be determined in accordance with the law of 10 August 1915 on commercial companies and amendments thereto.

Subscription and Payment

All the five hundred (500) shares have been subscribed by FIELD POINT V, prenamed, for a total price of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-).

All the shares have been entirely paid-in, so that the amount of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-) entirely allocated to the share capital, is as of now available to the Company, as it has been justified to the undersigned notary.

Transitional dispositions

The first financial year shall begin on the date hereof and shall terminate on 31 December 2008.

Expenses

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of its incorporation are estimated at approximately 2,000.- Euros.

Resolutions of the sole shareholder

Immediately after the incorporation of the Company, the above named person, representing the entire subscribed capital and exercising the powers of the meeting, passed the following resolutions:

1. The registered office of the Company shall be at 22, Grand-rue, L-1660 Luxembourg, the Grand Duchy of Luxembourg.

2. The following persons are appointed as the managers of the Company for an undetermined period:

- Mr James L. Varley, Manager A, born on 29 July 1965 in Mineola, New York, USA residing at 183 Cedar Shore Drive, Massapequa, New York 11758;

- Mr Nicholas Alec Geoffrey Butt, Manager A, born on 28 November 1957 in Oxford, England, residing at 3, St. Michael's Mews, London SW18JZ, United Kingdom;

- Mr Lewis Schwartz, Manager A, born on 12 January 1966 in New Jersey, USA, residing at 80, Field Point Road, USA 06830 Connecticut, Greenwich, USA;

- Mr Paul Lefering, Manager B, born on, 20 October 1972, in Rotterdam the Netherlands, with professional address at 20, rue de la Poste L-2346 Luxembourg;

- Mr Pierre Beissel, Manager B, born on 25 April 1973 in Luxembourg, with professional address at 14, rue Erasme, L-2010 Luxembourg;

- Mr Lucien Jacobs, Manager B, born on 6 November 1965 in Bergeyk, the Netherlands, residing at 8, rue de Luxembourg, L-8140 Bridel;

- Ms Sandra Ehlers, Manager B, born on 5 April 1975 in Wolfsburg, Germany, with professional address at 22 Grand-rue, L-1660 Luxembourg.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a German translation; on the request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the German text, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing person, the said person appearing signed, together with the notary, the present original deed.

Es folgt die deutsche Übersetzung des englischen Textes:

Im Jahre zweitausendacht, den dreiundzwanzigsten Mai.

Vor dem unterzeichneten Notar, Maître Joseph Elvinger, mit Amtssitz in Luxemburg.

IST ERSCHIENEN:

Field Point V, eine société à responsabilité limitée gegründet und bestehend nach dem Recht des Großherzogtums Luxemburg, mit Sitz in 22, Grand-rue, L-1660 Luxembourg, Registrierung beim Luxemburger Handels- und Gesellschaftsregister anhängig,

hier vertreten durch Jean-Baptiste Beauvoir-Planson, maître en droit, wohnhaft zu Luxemburg, aufgrund einer privatschriftlichen Vollmacht, ausgestellt in Luxemburg.

Die Vollmacht bleibt nach Zeichnung ne varietur durch den Bevollmächtigten und den unterzeichneten Notar gegenwärtiger Urkunde als Anlage beigefügt, um mit derselben eingetragen zu werden.

Die Erschienene ersucht den unterzeichneten Notar, die Satzung einer Gesellschaft mit beschränkter Haftung, die sie hiermit gründet, wie folgt zu beurkunden:

A. Zweck - Dauer - Name - Sitz

Art. 1. Hiermit wird zwischen dem jetzigen Inhabern der ausgegebenen Anteile und denjenigen, die in Zukunft Gesellschafter werden, eine Gesellschaft mit beschränkter Haftung nach Luxemburger Recht (nachstehend die „Gesellschaft“) gegründet, die durch die Bestimmungen des Gesetzes vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften, neue Fassung, sowie durch nachstehende Satzung geregelt wird.

Art. 2. Zweck der Gesellschaft ist der Erwerb and Verkauf von Immobilienvermögen in Luxemburg oder im Ausland, sowie die Verwaltung aller Immobiliengeschäfte, einschließlich des direkten oder indirekten Besitzes von Beteiligungen in

luxemburgischen oder ausländischen Gesellschaften deren Zweck der Erwerb, die Entwicklung, die Förderung, der Verkauf, die Verwaltung und/oder die Vermietung von Immobilienvermögen ist.

Zusätzlicher Zweck der Gesellschaft ist der Erwerb, Verkauf und die Beteiligung an Darlehen, Anleihen, Schuldscheinen, Obligationen, Scheinen, Krediten, Optionsscheinen und anderen Schuldinstrumenten und Wertpapieren, die durch Immobilienvermögen abgesichert sind.

Die Gesellschaft kann weiterhin Gesellschaften, in denen sie eine direkte oder indirekte Beteiligung hält oder die der gleichen Gesellschaftsgruppe wie sie selbst angehören, Bürgschaften oder Kredite gewähren oder sie auf andere Weise unterstützen.

Die Gesellschaft kann alle Geschäfte kaufmännischer, gewerblicher oder finanzieller Natur betreiben, die der Erreichung ihres Zweckes förderlich sind.

Art. 3. Die Dauer der Gesellschaft ist auf unbestimmte Zeit festgesetzt.

Art. 4. Die Gesellschaft führt die Bezeichnung „West Putnam RE 1“.

Art. 5. Der Sitz der Gesellschaft befindet sich im Großherzogtum Luxemburg. Er kann durch Beschluss der Hauptversammlung der Gesellschafter an jeden beliebigen Ort im Großherzogtum Luxemburg verlegt werden. Innerhalb derselben Gemeinde kann der Sitz durch einfachen Beschluss des Geschäftsführerrats verlegt werden. Die Gesellschaft kann Filialen oder andere Geschäftsstellen sowohl im Großherzogtum Luxemburg als auch im Ausland eröffnen.

B. Gesellschaftskapital - Anteile

Art. 6. Das Gesellschaftskapital beträgt zwölftausendfünfhundert Euro (EUR 12.500,-), aufgeteilt in fünfhundert (500) Anteile mit einem Nennwert von je fünfundzwanzig Euro (EUR 25,-) pro Anteil.

Jeder Anteil gewährt jeweils ein Stimmrecht bei ordentlichen und außerordentlichen Hauptversammlungen.

Art. 7. Die Änderung des Gesellschaftskapitals bedarf der Zustimmung (i) der Mehrheit der Gesellschafter, (ii) die mindestens drei Viertel des Kapitals vertreten.

Art. 8. Die Gesellschaft erkennt nur einen einzigen Eigentümer pro Anteil an. Miteigentümer eines einzelnen Anteils müssen eine Person ernennen, die beide gegenüber der Gesellschaft vertritt.

Art. 9. Die Anteile können zwischen den Gesellschaftern frei übertragen werden. Die Übertragung der Gesellschaftsanteile zu Lebzeiten an Dritte bedarf der Zustimmung der Gesellschafter, die drei Viertel des Gesellschaftskapitals vertreten.

Die Übertragung von Todes wegen an Dritte bedarf der Zustimmung der Gesellschafter, die drei Viertel des Gesellschaftskapitals vertreten. Keine Zustimmung ist erforderlich, wenn die Übertragung an Aszendente, Deszendente oder an den überlebenden Ehegatten erfolgt.

Art. 10. Die Gesellschaft endet nicht mit dem Tod, dem Verlust der Bürgerrechte, dem Konkurs oder der Zahlungsunfähigkeit eines ihrer Gesellschafter.

Art. 11. Gläubiger, Rechtsnachfolger oder Erben dürfen unter keinen Umständen Siegel an Vermögensgütern oder Dokumenten der Gesellschaft anbringen.

C. Geschäftsführung

Art. 12. Die Gesellschaft wird geführt durch einen oder mehrere Geschäftsführer, die nicht Gesellschafter sein müssen.

Der/die Geschäftsführer wird/werden von der Hauptversammlung ernannt, die die Dauer seines/ihrer Mandates festlegt.

Im Falle von mehreren Geschäftsführern wird die Gesellschaft durch den Geschäftsführerrat verwaltet, der aus mindestens einem A Geschäftsführer und mindestens einem B Geschäftsführer besteht.

In diesem Fall wird die Gesellschaft jederzeit durch die gemeinsame Unterschrift von einem A Geschäftsführer und einem B Geschäftsführer verpflichtet.

Vollmachten werden durch den Geschäftsführerrat privatschriftlich erteilt, wobei Sondervollmachten nur aufgrund notariell beglaubigter Urkunde erteilt werden können.

Die Geschäftsführer können jederzeit, ohne Angabe von Gründen aus ihren Funktionen entlassen werden.

Art. 13. Im Falle von mehreren Geschäftsführern wählt der Geschäftsführerrat aus dem Kreise seiner Mitglieder einen Vorsitzenden und gegebenenfalls auch einen stellvertretenden Vorsitzenden. Er kann auch einen Sekretär bestellen, der nicht Mitglied des Geschäftsführerrates sein muss. Der Sekretär ist für die Protokolle der Geschäftsführerratssitzungen verantwortlich.

Dritten gegenüber ist der Geschäftsführerrat unbeschränkt bevollmächtigt, jederzeit im Namen der Gesellschaft zu handeln und Geschäfte und Handlungen zu genehmigen, die mit dem Gesellschaftszweck in Einklang stehen.

Der Geschäftsführerrat wird durch den Vorsitzenden oder durch zwei seiner Mitglieder an dem in dem Einberufungsschreiben bestimmten Ort einberufen. Der Vorsitzende hat den Vorsitz in jeder Geschäftsführerratssitzung. In seiner

Abwesenheit kann der Geschäftsführerrat mit der Mehrheit der Anwesenden ein anderes Geschäftsführerratsmitglied zum vorläufigen Vorsitzenden ernennen.

Jedes Mitglied des Geschäftsführerrats erhält mindestens vierundzwanzig Stunden vor Sitzungsdatum ein Einberufungsschreiben. Dies gilt nicht für den Fall einer Dringlichkeit, in dem die Natur und die Gründe dieser Dringlichkeit im Einberufungsschreiben angegeben werden müssen. Anhand schriftlicher, durch Kabel, Telegramm, Telex, Telefax oder durch ein vergleichbares Kommunikationsmittel gegebener Einwilligung eines jeden Geschäftsführerratsmitgliedes kann auf die Einberufungsschreiben verzichtet werden. Ein spezielles Einberufungsschreiben ist nicht erforderlich für Sitzungen des Geschäftsführerrates, die zu einer Zeit und an einem Ort abgehalten werden, welche von einem vorherigen Beschluss des Geschäftsführerrates festgesetzt wurden.

Jedes Mitglied des Geschäftsführerrats kann sich in der Sitzung des Geschäftsführerrates aufgrund einer schriftlich, durch Kabel, Telegramm, Telex oder Telefax erteilten Vollmacht durch ein anderes Mitglied des Geschäftsführerrates vertreten lassen. Ein Mitglied des Geschäftsführerrates kann mehrere andere Mitglieder des Geschäftsführerrates vertreten.

Jedes Mitglied des Geschäftsführerrats kann durch eine telefonische oder visuelle Konferenzschaltung oder durch ein anderes Kommunikationsmittel an einer Sitzung teilnehmen, unter der Bedingung, dass jeder Teilnehmer der Sitzung alle anderen verstehen kann. Die Teilnahme an einer Sitzung auf diese Weise entspricht einer persönlichen Teilnahme an der Sitzung. Der Geschäftsführerrat ist nur beschlussfähig, wenn mindestens die Mehrheit seiner Mitglieder anwesend oder vertreten ist. Beschlüsse des Geschäftsführerrates werden mit der einfachen Mehrheit der Stimmen seiner auf der jeweiligen Sitzung anwesenden oder vertretenen Mitglieder gefasst.

Einstimmige Beschlüsse des Geschäftsführerrates können auch durch Rundschreiben mittels einer oder mehrere schriftlicher, durch Kabel, Telegramm, Telex, Telefax oder andere Kommunikationsmittel belegter Unterlagen gefasst werden, unter der Bedingung, dass solche Beschlüsse schriftlich bestätigt werden. Die Gesamtheit der Unterlagen bildet das als Beweis der Beschlussfassung geltende Protokoll.

Art. 14. Die Protokolle aller Geschäftsführerratsitzungen werden vom Vorsitzenden oder, in seiner Abwesenheit, vom stellvertretenden Vorsitzenden oder von zwei Geschäftsführern unterzeichnet. Die Kopien oder Auszüge der Protokolle, die vor Gericht oder anderweitig vorgelegt werden sollen, werden vom Vorsitzenden oder von zwei Geschäftsführern unterzeichnet.

Art. 15. Die Gesellschaft wird nicht durch den Tod oder den Rücktritt eines Geschäftsführers, aus welchem Grund auch immer, aufgelöst.

Art. 16. Es besteht keine persönliche Haftung der Gesellschafter für Verbindlichkeiten, die sie vorschriftsmäßig im Namen der Gesellschaft eingehen. Als Bevollmächtigte sind sie lediglich für die Ausübung ihres Mandates verantwortlich.

D. Entscheidungen des alleinigen Gesellschafter - Hauptversammlungen der Gesellschafter

Art. 17. Jeder Gesellschafter kann an den Hauptversammlungen der Gesellschaft teilnehmen, unabhängig von der Anzahl der in seinem Eigentum stehenden Anteile. Jeder Gesellschafter hat so viele Stimmen, wie er Gesellschaftsanteile besitzt oder vertritt.

Art. 18. Die Beschlüsse der Gesellschafter sind nur rechtswirksam, wenn sie von Gesellschaftern angenommen werden, die mehr als die Hälfte des Gesellschaftskapitals vertreten.

Die Abänderung der Satzung benötigt die Zustimmung (i) der einfachen Mehrheit der Gesellschafter, (ii) die wenigstens drei Viertel des Gesellschaftskapitals vertreten.

Art. 19. Sollte die Gesellschaft einen alleinigen Gesellschafter haben, so übt dieser die Befugnisse aus, die der Hauptversammlung gemäß Sektion XII des Gesetzes vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften, neue Fassung, zustehen.

E. Geschäftsjahr - Konten - Gewinnausschüttungen

Art. 20. Das Geschäftsjahr der Gesellschaft beginnt am ersten Januar eines jeden Jahres und endet am einunddreißigsten Dezember desselben Jahres.

Art. 21. Am einunddreißigsten Dezember jeden Jahres werden die Konten geschlossen und der oder die Geschäftsführer stellen ein Inventar auf, in dem sämtliche Vermögenswerte und Verbindlichkeiten der Gesellschaft aufgeführt sind. Jeder Gesellschafter kann am Gesellschaftssitz Einsicht in das Inventar und die Bilanz nehmen.

Art. 22. Fünf Prozent des Nettogewinnes werden der gesetzlichen Reserve zugeführt, bis diese zehn Prozent des Gesellschaftskapitals erreicht hat. Der verbleibende Betrag steht den Gesellschaftern zur freien Verfügung.

Art. 23. Die Geschäftsführer können beschließen, Abschlagsdividenden auszuschütten, und zwar auf Grundlage eines von den Geschäftsführern erstellten Abschlusses, aus dem hervorgeht, dass ausreichend Mittel zur Ausschüttung zur Verfügung stehen, wobei der auszuschüttende Betrag selbstverständlich nicht die seit dem Ende des letzten Steuerjahres erzielten Gewinne überschreiten darf, zuzüglich der übertragenen Gewinne und der verfügbaren Reserven und abzüglich der übertragenen Verluste und der Summen, die einer gesetzlich oder durch diese Satzung vorgeschriebenen Reserve zugewiesen werden.

F. Gesellschaftsauflösung - Liquidation

Art. 24. Im Falle der Auflösung der Gesellschaft wird die Liquidation von einem oder mehreren von der Hauptversammlung ernannten Liquidatoren, die keine Gesellschafter sein müssen, durchgeführt. Die Hauptversammlung legt Befugnisse und Vergütungen der Liquidatoren fest. Die Liquidatoren haben alle Befugnisse zur Verwertung der Vermögensgüter und Begleichung der Verbindlichkeiten der Gesellschaft.

Der nach Begleichung der Verbindlichkeiten der Gesellschaft bestehende Überschuss wird unter den Gesellschaftern im Verhältnis zu dem ihnen zustehenden Kapitalanteil aufgeteilt.

Art. 25. Für alle nicht in dieser Satzung geregelten Punkte verweisen die Erschienenen auf die Bestimmungen des Gesetzes vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften, neue Fassung.

Zeichnung und Zahlung der Gesellschaftsanteile

Die fünfhundert (500) Gesellschaftsanteile wurden von Field Point V, vorgeannt, für einen Gesamtpreis von zwölftausendfünfhundert Euro (EUR 12.500) gezeichnet.

Die gezeichneten Anteile wurden vollständig in bar einbezahlt, demgemäß verfügt die Gesellschaft über einen Betrag von zwölftausendfünfhundert Euro (EUR 12.500,-), wie dem unterzeichneten Notar nachgewiesen wurde.

Übergangsbestimmungen

Das erste Geschäftsjahr beginnt mit der Gründung der Gesellschaft und endet am 31. Dezember 2008.

Kosten

Die der Gesellschaft aus Anlass ihrer Gründung entstehenden Kosten, Honorare und Auslagen werden auf ungefähr 2.000,- Euro geschätzt.

Beschlüsse des alleinigen Gesellschafters

Unverzüglich nach Gesellschaftsgründung hat der Gesellschafter, der das gesamte gezeichnete Gesellschaftskapital vertritt, folgende Beschlüsse gefasst:

1. Die Adresse des Gesellschaftssitzes der Gesellschaft befindet sich in 22, Grand-rue, L-1660 Luxemburg, Großherzogtum Luxemburg.

2. Folgende Personen werden auf unbestimmte Zeit zu Geschäftsführern ernannt:

- Herr James L. Varley, A Geschäftsführer, geboren am 29. Juli in Mineola, New York, USA, wohnhaft in 183 Cedar Shore Drive, Massapequa, New York 11758;

- Herr Nicholas Alec Geoffrey Butt, A Geschäftsführer, geboren am 28. November 1957 in Oxford, England, wohnhaft in 3, St. Michael's Mews, London SW18JZ, Vereinigtes Königreich von England;

- Herr Lewis Schwartz, A Geschäftsführer, geboren am 12 January 1966 in New Jersey, USA, wohnhaft in 80, Field Point Road, USA 06830 Connecticut, Greenwich, USA;

- Herr Paul Lefering, B Geschäftsführer, geboren am 20 October 1972 in Rotterdam, Niederlande mit beruflicher Adresse in 20, rue de la Poste, L-2346 Luxemburg, Großherzogtum Luxemburg;

- Herr Pierre Beissel, B Geschäftsführer, geboren am 25. April 1973 in Luxemburg, mit beruflicher Adresse in 14, rue Erasme, L-2010 Luxemburg;

- Herr Lucien Jacobs, B Geschäftsführer, geboren am 6. November 1965 in Bergeyk, Niederlande, wohnhaft in 8, rue de Luxembourg, L-8140 Bridel;

- Frau Sandra Ehlers, B Geschäftsführer, geboren am 5. April 1975 in Wolfsburg, Germany, wohnhaft in 22, Grand-rue, L-1660 Luxembourg.

Worüber Urkunde, aufgenommen zu Luxemburg, Datum wie eingangs erwähnt.

Der amtierende Notar, der englischen Sprache kundig, stellt hiermit fest, dass auf Ersuchen der vorgeannten Partei diese Urkunde in englischer Sprache verfasst ist, gefolgt von einer Übersetzung in deutscher Sprache. Im Falle von Abweichungen zwischen dem englischen und dem deutschen Text, ist die englische Fassung maßgebend.

Nach Vorlesung und Erklärung alles Vorstehenden an den Erschienenen hat dieser mit dem Notar gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Signé: J.-B. BEAUVOIR-PLANSON, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 28 mai 2008. Relation: LAC/2008/21412. Reçu à 0,5%: soixante-deux euros cinquante cents (62,50 €).

Le Receveur ff. (signé): Franck SCHNEIDER.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 mai 2008.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2008076086/211/345.

(080086775) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2008.

OCM Luxembourg EPOF II Homer Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 53, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 133.552.

—
Extrait des résolutions du conseil de gérance de la Société prises le 28 mai 2008

Le conseil de gérance de la Société a décidé de transférer le siège social de la Société du 15, rue Louvigny, L-1946 Luxembourg au 53, avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg avec effet au 1 mai 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

OCM Luxembourg EPOF II Homer Holdings S.à r.l.

Signature

Un Mandataire

Référence de publication: 2008076216/2460/17.

Enregistré à Luxembourg, le 13 juin 2008, réf. LSO-CR04106. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080086552) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2008.

OCM Luxembourg EPOF S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 1.484.250,00.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 53, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 116.601.

—
Extrait des résolutions du conseil de gérance de la Société prises le 23 mai 2008

Le conseil de gérance de la Société a décidé de transférer le siège social de la Société du 15, rue Louvigny, L-1946 Luxembourg au 53, avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg avec effet au 1 mai 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

OCM LUXEMBOURG EPOF S.à r.l.

Signature

Un Mandataire

Référence de publication: 2008076220/2460/17.

Enregistré à Luxembourg, le 13 juin 2008, réf. LSO-CR04105. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080086558) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2008.

Avenue Property S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 1, avenue Gaston Diderich.

R.C.S. Luxembourg B 139.232.

—
STATUTS

L'an deux mille huit, le six juin.

Par-devant Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

ONT COMPARU:

1) La société à responsabilité limitée "NEUHENGEN IMMOBILIER S.à r.l.", établie et ayant son siège social à L-1420 Luxembourg, 1, avenue Gaston Diderich, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 63.530.

2) Madame Véronique HOESDORFF, agent immobilier, née à Luxembourg, le 27 décembre 1973, demeurant à L-2542 Luxembourg, 69, rue des Sources.

Les deux sont ici représentées par Monsieur Christian DOSTERT, employé privé, demeurant professionnellement à L-6130 Junglinster, 3, route de Luxembourg, en vertu de deux procurations sous seing privé lui délivrées; lesquelles procurations, après avoir été signées "ne varietur" par le mandataire et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte afin d'être enregistrées avec lui.

Lesquelles parties comparantes, représentées comme dit ci-avant, ont requis le notaire instrumentant de documenter comme suit les statuts d'une société à responsabilité limitée à constituer par les présentes.

Titre I^{er} .- Dénomination - Objet - Durée - Siège social

Art. 1^{er}. Il est formé par la présente entre les propriétaires actuels des parts ci-après créées et tous ceux qui pourront le devenir dans la suite, une société à responsabilité limitée dénommée "Avenue Property S.à r.l" (ci-après la "Société"), régie par les lois y relatives, ainsi que par les présents statuts, (les "Statuts").

Art. 2. La Société a pour objet a pour objet l'achat, la vente, la mise en valeur et la gestion d'un ou de plusieurs immeubles tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

La Société pourra en outre effectuer toutes opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, au développement, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires et brevets.

Elle pourra emprunter sous quelque forme que ce soit.

Dans le cadre de son activité, la Société pourra accorder hypothèque, emprunter avec ou sans garantie ou se porter caution pour d'autres personnes morales et physiques, sous réserve des dispositions légales afférentes.

La Société peut accomplir toutes opérations généralement quelconques, civiles, commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières, se rapportant directement ou indirectement, à son objet social.

Art. 3. La durée de la Société est illimitée.

Art. 4. Le siège social est établi à Luxembourg, (Grand-Duché de Luxembourg).

Il peut être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg en vertu d'une décision des associés.

La Société peut ouvrir des succursales dans d'autres pays.

Titre II.- Capital social - Parts sociales

Art. 5. Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR), représenté par cent (100) parts sociales de cent vingt-cinq euros (125,- EUR) chacune, intégralement libérées.

Le capital social pourra, à tout moment, être augmenté ou diminué dans les conditions prévues par l'article 199 de la loi concernant les sociétés commerciales.

Art. 6. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

Elles ne peuvent être cédées entre vifs ou pour cause de mort à des non-associés que moyennant l'accord unanime de tous les associés.

En cas de cession à un non-associé, les associés restants ont un droit de préemption. Ils doivent l'exercer dans les 30 jours à partir de la date du refus de cession à un non-associé. En cas d'exercice de ce droit de préemption, la valeur de rachat des parts est calculée conformément aux dispositions des alinéas 6 et 7 de l'article 189 de la loi sur les sociétés commerciales.

Art. 7. Chacun des associés aura la faculté de dénoncer sa participation moyennant préavis de six mois à donner par lettre recommandée à ses co-associés.

Art. 8. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés ne mettent pas fin à la Société.

Les créanciers, ayants droit ou héritiers d'un associé ne pourront pour quelque motif que ce soit, faire apposer des scellés sur les biens et documents de la Société, ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de son administration; pour faire valoir leurs droits, ils devront se tenir aux valeurs constatées dans les derniers bilan et inventaire de la Société.

Titre III.- Administration et Gérance

Art. 9. La Société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés et révocables à tout moment par l'assemblée générale qui fixe leurs pouvoirs et leurs rémunérations.

Art. 10. Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartiennent. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il possède et peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.

Art. 11. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles sont adoptées par les associés représentant plus de la moitié du capital social.

Les décisions collectives ayant pour objet une modification aux Statuts doivent réunir la majorité des associés représentant les trois quarts (3/4) du capital social.

Art. 12. Lorsque la Société ne comporte qu'un seul associé, les pouvoirs attribués par la loi ou les Statuts à l'assemblée générale sont exercés par l'associé unique.

Les décisions prises par l'associé unique, en vertu de ces pouvoirs, sont inscrites sur un procès-verbal ou établies par écrit.

De même, les contrats conclus entre l'associé unique et la Société représentée par lui sont inscrits sur un procès-verbal ou établies par écrit.

Cette disposition n'est pas applicable aux opérations courantes conclues dans des conditions normales.

Art. 13. Le ou les gérants ne contractent, en raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société; simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

Art. 14. Chaque année, le trente et un décembre, les comptes sont arrêtés et le ou les gérants dressent un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société.

Art. 15. Tout associé peut prendre au siège social de la Société communication de l'inventaire et du bilan.

Art. 16. Les produits de la Société constatés dans l'inventaire annuel, déduction faite des frais généraux, amortissements et charges, constituent le bénéfice net.

Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent pour la constitution du fonds de réserve légale jusqu'à ce que celui-ci ait atteint dix pour cent du capital social.

Une partie du bénéfice disponible pourra être attribuée à titre de gratification aux gérants par décision des associés.

Art. 17. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre.

Titre IV.- Dissolution - Liquidation

Art. 18. Lors de la dissolution de la Société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui en fixeront les pouvoirs et les émoluments.

Titre V.- Dispositions générales

Art. 19. Pour tout ce qui n'est pas prévu dans les présents Statuts, les associés se réfèrent aux dispositions légales.

Disposition transitoire

Par dérogation, le premier exercice commence aujourd'hui et finira le 31 décembre 2008.

Souscription et Libération

Les Statuts ayant ainsi été arrêtés, les cent (100) parts sociales ont été souscrites comme suit:

1) La société à responsabilité limitée "NEUHENGEN IMMOBILIER S.à r.l", prédésignée, soixante-dix parts sociales	70
2) Madame Véronique HOESDORFF, préqualifiée, trente parts sociales	30
Total: cent parts sociales	100

Toutes les parts sociales ont été libérées intégralement en numéraire de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR) se trouve dès-à-présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge, en raison de sa constitution, est évalué à environ huit cent cinquante euros.

Assemblée générale extraordinaire

Et aussitôt, les associés, représentant l'intégralité du capital social, et se considérant comme dûment convoqués, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire et ont pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

1. Le siège social est établi à L-1420 Luxembourg, 1, avenue Gaston Diderich.
2. Monsieur Laurent NEUHENGEN, agent immobilier, né à Luxembourg, le 13 novembre 1972, demeurant à L-2542 Luxembourg, 69, rue des Sources, est nommé gérant de la Société pour une durée indéterminée.
- 3.- La Société est valablement engagée en toutes circonstances et sans restrictions par la signature individuelle du gérant.

DONT ACTE, fait et passé à Junglinster, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des parties comparantes, ès qualités qu'il agit, connu du notaire par ses nom, prénoms usuels, état et demeure, il a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: DOSTERT - J. SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher, le 11 juin 2008. Relation GRE/2008/2455. — Reçu soixante-deux euros et cinquante cents (0,5%: 62,50 €).

Le Receveur ff. (signé): BENTNER.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 16 juin 2008.

Jean SECKLER.

Référence de publication: 2008076074/231/128.

(080086626) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2008.

Staminvest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg, 231, Val des Bons Malades.

R.C.S. Luxembourg B 111.462.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 mai 2008.

SG AUDIT SARL

Signature

Référence de publication: 2008076538/521/14.

Enregistré à Luxembourg, le 12 juin 2008, réf. LSO-CR04090. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080086360) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2008.

Intellectual Property Holdings S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt.

R.C.S. Luxembourg B 137.489.

In the year two thousand and eight, on the thirteenth day of the month of June.

Before Us Maître Blanche MOUTRIER, notary, residing in Esch-sur-Alzette.

Is held an Extraordinary General Meeting of the shareholders of Intellectual Property Holdings S.A. (hereinafter referred to as the "Company"), a Luxembourg public company ("société anonyme"), with registered office at 10A, rue Henri M. Schnadt, L-2530 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register section B, number 137.489, incorporated by virtue of a deed of Maître Blanche MOUTRIER, prenamed, dated April 2, 2008, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations n ° 1045 of April 28, 2008.

The meeting is opened at 11.30 a.m. by Mr Stéphane LIEGEOIS, Private employee, with professional address at 10A, rue Henri Mr Schnadt, L-2530 Luxembourg, as chairman.

The chairman appointed as secretary Mr Marco CASAGRANDE, Private employee, with professional address at 10A, rue Henri Mr Schnadt, L-2530 Luxembourg.

The meeting elected as scrutineer Ms Pascale TROQUET, Private employee, with professional address at 10A, rue Henri Mr Schnadt, L-2530 Luxembourg.

The chairman declared and requested the notary to act.

I. That the shareholders present or represented and the number of their shares are shown on an attendance list, signed by the chairman, the secretary, the scrutineer and the undersigned notary. The said list as well as the proxies will be registered with this minute.

II. As appears from the said attendance list, all the three hundred ten (310) shares, representing the entire share capital of the Company, presently fixed at thirty-one thousand Euro (€ 31,000.-), are present or represented at the present general meeting so that the meeting can validly decide on all the items of its agenda.

III. That the agenda of the meeting is the following:

1. Amendment of article 5 of the Company's articles of incorporation, to give it henceforth the following wording:

" **Art. 5.** The subscribed capital of the company is fixed at thirty-one thousand euro (EUR 31,000.-) divided into three hundred ten (310) shares, with a nominal value of one hundred euro (EUR 100.-) each.

The shares are in registered form.

The company may, to the extent and under the terms permitted by law, redeem its own shares.

The subscribed share capital of the company may be increased or reduced by a resolution of the general meeting of shareholders adopted in the manner required for amendment of the articles of incorporation.

A register of registered bonds will be kept at the registered office of the company."

2. Miscellaneous.

After the foregoing was approved by the meeting, the meeting unanimously took the following resolutions:

Sole resolution

The meeting resolved to amend the article 5 of the Company's articles of incorporation, to give it henceforth the following wording:

" **Art. 5.** The subscribed capital of the company is fixed at thirty-one thousand euro (EUR 31,000.-) divided into three hundred ten (310) shares, with a nominal value of one hundred euro (EUR 100.-) each.

The shares are in registered form.

The company may, to the extent and under the terms permitted by law, redeem its own shares.

The subscribed share capital of the company may be increased or reduced by a resolution of the general meeting of shareholders adopted in the manner required for amendment of the articles of incorporation.

A register of registered bonds will be kept at the registered office of the company."

Expenses

The expenses, costs, remuneration or charges in any form whatsoever which will be borne to the Company are estimated at approximately € 1,150.-.

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, all of whom are known to the notary by their Surnames, Christian names, civil status and residences, the members of the bureau signed together with Us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation.

On request of the same appearing persons and in case of divergence between the English and the French text, the English version will prevail.

Suit la traduction en langue française du texte qui précède:

L'an deux mille huit, le treize juin.

Par devant Maître Blanche MOUTRIER, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme Intellectual Property Holdings S.A. (ci-après "la Société"), ayant son siège social au 10A, rue Henri M. Schnadt, L-2530 Luxembourg, inscrite auprès du registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg section B, numéro 137.489, constituée suivant acte reçu par Maître Blanche MOUTRIER, prénommée, en date du 2 avril 2008, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations n ° 1045 du 28 avril 2008.

L'assemblée est ouverte à 11.30 heures sous la présidence de Mr Stéphane LIEGEOIS, employé privé, ayant son adresse professionnelle at 10A, rue Henri M. Schnadt, L-2530 Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire M. Marco CASAGRANDE, employé privé, ayant son adresse professionnelle at 10A, rue Henri M. Schnadt, L-2530 Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Mme Pascale TROQUET, employée privée, ayant son adresse professionnelle at 10A, rue Henri M. Schnadt, L-2530 Luxembourg.

Le président déclare et prie le notaire d'acter.

I. Que les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire soussigné. Ladite liste de présence, ainsi que les procurations, resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II. Qu'il appert de cette liste de présence que la totalité des trois cent dix (310) actions, représentant l'intégralité du capital social actuellement fixé à trente et un mille Euro (€ 31.000.-), sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à son ordre du jour.

III. Que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

1. Modification de l'article 5 des statuts de la Société en conséquence pour lui donner la teneur suivante:

" **Art. 5.** Le capital souscrit est fixé à trente et un mille euros (EUR 31.000.-) représenté par trois cent dix (310) actions, d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100.-) chacune.

Les actions sont nominatives.

La société peut, dans la mesure et aux conditions prescrites par la loi, racheter ses propres actions.

Le capital souscrit de la société peut être augmenté ou réduit par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modifications des statuts.

Un registre des obligations nominatives sera tenu au siège social de la société."

L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes;

Résolution unique

L'assemblée décide de modifier l'article 3 des statuts de la Société en conséquence pour lui donner la teneur suivante:

" **Art. 5.** Le capital souscrit est fixé à trente et un mille euros (EUR 31.000,-) représenté par trois cent dix (310) actions, d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune.

Les actions sont nominatives.

La société peut, dans la mesure et aux conditions prescrites par la loi, racheter ses propres actions.

Le capital souscrit de la société peut être augmenté ou réduit par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modifications des statuts.

Un registre des obligations nominatives sera tenu au siège social de la société."

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de € 1.150,-.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des personnes comparantes le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française, à la requête des mêmes personnes et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont Procès-verbal, fait et passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent procès-verbal.

Signé: S. Liégeois, M. Casagrande, P. Troquet, Moutrier Blanche.

Enregistré à Esch/Al. A.C., le 16 JUIN 2008. Relation: EAC/2008/7963. - Reçu douze euros 12,-€.

Le Receveur (signé): A. Santioni.

POUR COPIE CONFORME, délivrée à des fins administratives, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 17 juin 2008.

BLANCHE MOUTRIER.

Référence de publication: 2008076572/272/116.

(080087365) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 2008.

Invesco Aberdeen Hotel Investment S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 119.687.

In the year two thousand and eight, on the thirtieth day of the month of May.

Before Maître Henri HELLINCKX, notary, residing in Luxembourg,

There appeared:

M^e Stéphanie Alexandrino, Maître en droit, professionally residing in Luxembourg, as proxy holder of Invesco European Hotel Real Estate S.à r.l., a société à responsabilité limitée, having its registered office at 25C, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg incorporated by a deed of the undersigned notary, then notary residing in Mersch, on 20th September 2006 published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the "Memorial"), number 2121 of 14th November 2006 sole shareholder of Invesco Aberdeen Hotel Investment S.à r.l. (the "Company") has been incorporated by a deed of the undersigned notary, then residing in Mersch, on 20th September 2006 published in the Memorial dated 14th November 2006, number 2119. The articles of incorporation of the Company have been amended for the last time by a deed of the undersigned notary, on 30th April 2008, not yet published in the Mémorial.

The proxy holder declared and requested the notary to record that:

1. The sole member holds all five hundred (500) shares in issue in the Company, so that decisions can validly be taken on all items of the agenda.

2. The item on which resolutions are to be passed is as follows:

Change of the currency of the share capital of the Company from Euro to Pound Sterling and consequently amendment of article 5, paragraph 1, first sentence of the articles of association of the Company to read as follows:

"The issued share capital of the Company is set at nine thousand five hundred seventy-five Pound Sterling (£ 9,875.00) divided into five hundred (500) shares with a par value of nineteen Pound Sterling seventy-five pence (£ 19.75) each."

The decisions taken by the sole member are as follows:

Sole resolution

It is resolved to change the currency of the share capital of the Company from Euro to Pound Sterling at the exchange rate of GBP 0.79 = EUR 1.- and to convert the share capital from twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) into

nine thousand eight hundred and seventy-five thousand Pounds Sterling (£ 9,875.-) represented by five hundred (500) shares with a par value of nineteen Pound Sterling seventy-five pence (£ 19.75).

Consequently to the above, the meeting resolved to amend article 5, paragraph 1, first sentence of the articles of association of the Company to read as follows:

"The issued share capital of the Company is set at nine thousand five hundred seventy-five Pound Sterling (£ 9,875.00) divided into five hundred (500) shares with a par value of nineteen Pound Sterling seventy-five pence (£ 19.75) each."

The undersigned notary, who understands and speaks English, herewith states that of the request of the party hereto, these minutes are drafted in English followed by a German translation; at the request of the same appearing person in case of divergences between the English and German version, the English version will be prevailing.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day beforementioned

After reading these minutes the appearing party signed together with the notary the present deed.

Es folgt die deutsche Übersetzung:

Im Jahre zweitausendundacht, am dreißigsten Tage des Monats Mai.

Vor dem Notar Maître Henri HELLINCKX, mit Amtssitz in Luxemburg.

Ist erschienen:

M^e Stéphanie Alexandrino, Maître en droit, geschäftsansässig in Luxemburg, als Bevollmächtigte der Invesco European Hotel Real Estate S.à.r.l., eine société à responsabilité limitée, mit Gesellschaftssitz in der 25C, boulevard Royal, L-2449 Luxemburg, gegründet gemäß Urkunde aufgenommen durch den amtierenden Notar, mit dem damaligen Amtswohnsitz in Mersch, am 20. September 2006, veröffentlicht im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (das "Mémorial"), Nummer 2121 am 14. November 2006, alleiniger Gesellschafter der Invesco Aberdeen Hotel Investment S.à r.l. (die "Gesellschaft"), welche am 20. September 2006 durch Urkunde des amtierenden Notars, mit dem damaligen Amtswohnsitz in Mersch gegründet, und am 14. November 2006 im Mémorial Nr. ° 2119 veröffentlicht wurde. Die Satzung der Gesellschaft wurde zuletzt durch Urkunde des amtierenden Notars am 30. April 2008 geändert, die bisher noch nicht im Mémorial veröffentlicht ist.

Die Bevollmächtigte erklärt und ersucht den Notar folgendes zu beurkunden:

1. Der alleinige Gesellschafter hält alle fünfhundert (500) Gesellschaftsanteile Gesellschaft, so dass rechtsgültig über alle Punkte der Tagesordnung entschieden werden kann.

2. Der Punkt, über welchen Beschluss gefasst werden soll, ist der folgende:

Änderung der Währung des Stammkapitals der Gesellschaft von Euro in Pfund Sterling und folglich die Änderung von Artikel 5, Absatz 1, Satz 1 der Satzung der Gesellschaft, die nunmehr wie folgt lautet:

"Das herausgegebene Stammkapital der Gesellschaft beläuft sich auf neuntausendachthundertfünfundsiebzig Pfund Sterling (£ 9.875.-), aufgeteilt auf fünfhundert (500) Anteile mit einem Nennwert von jeweils neunzehn Pfund Sterling fünfundsiebzig Pennies (£ 19,75)."

Einzigter Beschluss

Es wird beschlossen, die Währung des Stammkapitals der Gesellschaft von Euro in Pfund Sterling zu ändern, und das Stammkapital von zwölftausendfünfhundert Euro (EUR 12.500.-) in neuntausendachthundertfünfundsiebzig Pfund Sterling (£ 9.875.-) umzuwandeln zum Wechselkurs von GBP 0,79 = EUR 1.-. Das Stammkapital ist eingeteilt in fünfhundert (500) Anteile mit einem Nennwert von jeweils neunzehn Pfund Sterling fünfundsiebzig Pennies (£ 19,75).

Demzufolge beschließt die Versammlung die Änderung von Artikel 5, Absatz 1, Satz 1 der Satzung der Gesellschaft wie folgt:

"Das herausgegebene Stammkapital der Gesellschaft beläuft sich auf neuntausendachthundertfünfundsiebzig Pfund Sterling (£ 9.875.-), aufgeteilt auf fünfhundert (500) Anteile mit einem Nennwert von jeweils neunzehn Pfund Sterling fünfundsiebzig Pennies (£ 19,75)."

Der unterzeichnende Notar, der die englische Sprache spricht und versteht, erklärt hiermit, dass die vorliegende Urkunde in englischer Sprache ausgefertigt wird, gefolgt von einer deutschen Übersetzung, auf Antrag der erschienenen Person und im Fall von Abweichungen zwischen dem englischen und deutschen Text, ist die englische Fassung maßgebend.

Die vorliegende notarielle Urkunde wurde in Luxemburg ausgestellt, an dem zu Beginn des Dokumentes aufgeführten Tag.

Nachdem das Dokument der erschienenen Person vorgelegt wurde, wurde das vorliegende Protokoll von dieser zusammen mit dem Notar unterzeichnet.

Gezeichnet: S. ALEXANDRINO und H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 9 juin 2008, Relation: LAC/2008/23252. — Reçu douze euros (12€).

Le Receveur ff. (signé): F. SCHNEIDER.

FÜR GLEICHLAUTENDE KOPIE, zum Zwecke der Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations erteilt.

Luxembourg, den 16. Juni 2008.

Henri HELLINCKX.

Référence de publication: 2008076576/242/86.

(080087021) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 2008.

**Sophia Luxembourg S.A., Société Anonyme,
(anc. AME, Audit Maintenance Energy & Environment (Luxembourg)).**

Siège social: L-2121 Luxembourg, 231, Val des Bons Malades.

R.C.S. Luxembourg B 90.101.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juin 2008.

SG AUDIT SARL

Signature

Référence de publication: 2008076539/521/15.

Enregistré à Luxembourg, le 12 juin 2008, réf. LSO-CR04089. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080086354) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2008.

Reale Lux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2546 Luxembourg, 5, rue C.M. Spoo.

R.C.S. Luxembourg B 74.936.

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Statutaire qui s'est tenue à Luxembourg, le vendredi 9 mai, que l'Assemblée a pris, entre autres, les résolutions suivantes:

Quatrième résolution

L'Assemblée prend acte et ratifie la cooptation de Monsieur Vincent THILL, en qualité d'Administrateur de la société, en remplacement de Monsieur Jean-Philippe FIORUCCI, cooptation décidée par le Conseil d'Administration en date du 17 septembre 2007.

L'Assemblée nomme définitivement Monsieur Vincent THILL en qualité d'Administrateur de la société. Le mandat ainsi conféré, à l'instar du mandat des deux autres Administrateurs, expire à l'Assemblée Générale de ce jour.

Cinquième résolution

L'Assemblée prend acte et ratifie la cooptation de Monsieur Olivier CONRARD, en qualité d'Administrateur de la société, en remplacement de Monsieur Mirko LA ROCCA, cooptation décidée par le Conseil d'Administration en date du 26 octobre 2007.

L'Assemblée nomme définitivement Monsieur Olivier CONRARD en qualité d'Administrateur de la société. Le mandat ainsi conféré, à l'instar du mandat des deux autres Administrateurs, expire à l'Assemblée Générale de 2011.

Sixième résolution

L'Assemblée prend acte et ratifie la cooptation de Monsieur Stefano DE MEO, en qualité d'Administrateur et de Président de la société, en remplacement de Monsieur Davide MURARI, cooptation décidée par le Conseil d'Administration en date du 1^{er} février 2008.

L'Assemblée nomme définitivement Monsieur Stefano DE MEO en qualité d'Administrateur et de Président de la société. Le mandat ainsi conféré, à l'instar du mandat des deux autres Administrateurs, expire à l'Assemblée Générale de 2011.

Septième résolution

L'Assemblée prend acte que les mandats des Administrateurs et du Commissaire sont venus à échéance en date de ce jour. L'Assemblée décide de nommer les Administrateurs suivants:

- Monsieur Stefano DE MEO, employé privé, à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), 12, avenue de la Liberté, Administrateur et Président du Conseil d'Administration;

- Monsieur Vincent THILL, employé privé, à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), 12, avenue de la Liberté, Administrateur;

- Monsieur Olivier CONRARD, employé privé, à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), 12, avenue de la Liberté, Administrateur.

Le mandat des Administrateurs prendra fin lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2010.

L'Assemblée décide de nommer pour un terme de -1- (un) an, la société FIDUCIAIRE MEVEA Sàrl, 4, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg, en qualité de Commissaire.

Le mandat du Commissaire prendra fin lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29/05/2008.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Stefano DE MEO / Vincent THILL

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2008074648/43/50.

Enregistré à Luxembourg, le 4 juin 2008, réf. LSO-CR01174. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080084187) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2008.

Telesma, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2120 Luxembourg, 16, allée Marconi.

R.C.S. Luxembourg B 22.323.

Par décision de l'Assemblée Générale et du Conseil d'Administration en date du 6 mai 2008 ont été nommés, jusqu'à l'assemblée générale statuant sur les comptes annuels clôturant au 31/12/2010

- Luc BRAUN, 16, allée Marconi, L-2120 Luxembourg, Président, Administrateur et Administrateur-Délégué;
- Horst SCHNEIDER, 16, allée Marconi, L-2120 Luxembourg, Administrateur et Administrateur-Délégué;
- FIDESCO S.A., 16, allée Marconi, L-2120 Luxembourg, Administrateur;
- EURAUDIT Sàrl, 16, allée Marconi, L-2120 Luxembourg, Commissaire.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2008074656/504/17.

Enregistré à Luxembourg, le 29 mai 2008, réf. LSO-CQ08290. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080084576) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2008.

Castorama Polska Sp. z o.o., Luxembourg Branch, Succursale d'une société de droit étranger.

Adresse de la succursale: L-1661 Luxembourg, 99, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 139.133.

OUVERTURE DE SUCCURSALE

Extrait

Castorama Polska Sp. z o.o. a ouvert une succursale au Grand-Duché de Luxembourg avec effet au 6 juin 2008 comme suit:

Dénomination et forme de la société

CASTORAMA POLSKA SP. z o.o., Société à responsabilité limitée de droit polonais

Dénomination et adresse de la succursale

CASTORAMA POLSKA SP. z o.o., Luxembourg Branch, 99, Grand-rue, L-1661 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg

Capital de dotation

PLN 10.000.000,-

Activités de la succursale

La Succursale a pour activités le commerce de bricolage, jardinage et décoration. D'une manière générale, elle peut effectuer toutes opérations utiles à l'accomplissement de ses activités.

Registre auprès duquel la société est immatriculée

Registre des entrepreneurs du registre judiciaire national tenu par le tribunal de la ville de Varsovie, XIIIème département de commerce du registre judiciaire national (KRS) sous le numéro de matricule 0000024785

Personnes qui ont le pouvoir, chacun agissant individuellement, d'engager la société à l'égard des tiers et de la représenter en justice

- M. Claude ACQUART, né le 11 août 1948 à Paris en France, adresse professionnelle - L-1661 Luxembourg, 99, Grand rue

- M. Eric Isaac, né le 1^{er} février 1942 à Johannesburg, Afrique du Sud, domicilié à Gappenhil 4, 5335 Moutfort, Grand-Duché de Luxembourg.

Représentant permanent de la société pour l'activité de la succursale

La représentation permanente de la société pour l'activité de la succursale de Luxembourg a été confiée à M. Eric Isaac, né le 1^{er} février 1942 à Johannesburg, Afrique du Sud, domicilié à Gappenhil 4, 5335 Moutfort, Grand-Duché de Luxembourg.

M. Eric Isaac a reçu pouvoirs, avec faculté de substitution, pour agir au nom et pour le compte de la succursale pour tout acte (légal) sous réserve que (i) ledit acte soit conforme à l'objet de la société et (ii) l'acte concerne uniquement les activités de la succursale.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 juin 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008074720/2580/41.

Enregistré à Luxembourg, le 11 juin 2008, réf. LSO-CR03083. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080084418) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2008.

LBREP II Cannon Bridge S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 594.050,00.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 117.118.

In the year two thousand and eight, on the fourteenth of May.

Before US Maître Joseph Elvinger, notary, residing at Luxembourg.

There appears:

LBREP II Europe S.à r.l., SICAR, a private limited liability company ("société à responsabilité limitée"), société d'investissement en capital à risque with a variable share capital, established and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 2, avenue Charles De Gaulle, L-1653 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, and registered with the Trade and Company Register of Luxembourg, section B, under number 106.232, here represented by Ms. Stephanie Colson, employee, with professional address at 1 B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a proxy established on February 28, 2008.

The said proxy, signed "ne varietur" by the person appearing and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, through its proxy holder, has requested the undersigned notary to state that:

I. The appearing party is the sole shareholder of the private limited liability company ("société à responsabilité limitée") existing in Luxembourg under the name of "LBREP II Cannon Bridge S.à r.l." (the "Company") with registered office at 2, avenue Charles De Gaulle, L-1653 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Company Register, section B, under number 117.118, incorporated by a deed of the undersigned notary of June 9th, 2006, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 1566 dated August 17th, 2006 and whose bylaws have been lastly amended by an extraordinary general meeting held on December 18th, 2007, in front of the undersigned notary, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 353 dated February 12th, 2008.

II. The Company's share capital is fixed at four hundred eighty-two thousand one hundred Euro (€ 482,100.-) divided into nineteen thousand two hundred and eighty-four (19,284) shares, all with a nominal value of twenty-five Euro (€ 25.-) each.

III. The sole shareholder resolves to increase the Company's corporate capital to the extent of one hundred eleven thousand nine hundred and fifty Euro (€ 111,950.-) to raise it from its present amount of four hundred eighty-two thousand and one hundred Euro (€ 482,100.-) to five hundred ninety-four thousand and fifty Euro (€ 594,050.-) by creation and issue of four thousand four hundred and seventy-eight (4,478) shares, all with a nominal value of twenty-five Euro (€ 25.-) each.

Subscription - Payment

The sole shareholder, LBREP II Europe S.à r.l., SICAR, prenamed, resolves to subscribe to the four thousand four hundred and seventy-eight (4,478) new shares, all with a nominal value of twenty-five Euro (€ 25.-) each, and fully pays them up in the amount of one hundred eleven thousand nine hundred and fifty Euro (€ 111,950.-) by contribution in kind in the amount of one hundred eleven thousand nine hundred and sixty-one Euro and sixteen Euro cents (€ 111,961.16) consisting in the conversion of a receivable in the same amount held by LBREP II Europe S.à r.l., SICAR, prenamed, towards

the Company, corresponding to the amount due and payable under the terms and conditions of a yield free preferred equity certificates agreement signed between the Company and LBREP II Europe S.à r.l., SICAR, prenamed, on January 24th, 2008 with effect as of October 5th, 2007.

Proof of the existence and value of such receivable has been given to the undersigned Notary by a copy of the yield free preferred equity certificates agreement executed between the Company and LBREP II Europe S.à r.l., SICAR, prenamed, on January 24th, 2008.

IV. The sole shareholder resolves to allocate the excess contribution in the amount of eleven Euro and sixteen Euro cents (€ 11.16) to the legal reserve of the Company. V. Pursuant to the above conversion and increase of capital, article 6 of the Company's articles of association is amended and shall henceforth read as follows:

" **Art. 6.** The issued capital of the Company is set at five hundred ninety-four thousand and fifty Euro (€ 594,050.-) divided into twenty-three thousand seven hundred and sixty-two (23,762) shares, all with a nominal value of twenty-five Euro (€ 25.-) each."

Expenses

The expenses, costs, remuneration or charges in any form whatsoever which will be borne to the Company as a result of the present shareholders' meeting are estimated at approximately two thousand and five hundred Euro (€ 2,500.-).

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation.

On request of the same appearing persons and in case of divergence between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof the present notarised deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxy holder of the persons appearing, who is known to the notary by his Surname, Christian name, civil status and residence, he signed together with Us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction en langue française du texte qui précède:

L'an deux mille huit, le quatorze mai.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

LBREP II Europe S.à r.l., SICAR, une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, société d'investissement en capital à risque ayant un capital social variable, ayant son siège social au 2, avenue Charles De Gaulle, L-1653 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, et enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 106.232,

ici représentée par Mme Stephanie Colson, ayant son adresse professionnelle au 1 B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 28 février 2008.

Laquelle procuration, après avoir été signée "ne varietur" par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentaire, demeurera annexée aux présentes pour être enregistrée en même temps.

Laquelle comparante, par son mandataire, a requis le notaire instrumentaire d'acter que:

I. La comparante est la seule associée de la société à responsabilité limitée établie à Luxembourg sous la dénomination de "LBREP II Cannon Bridge S.à r.l." (la «Société»), ayant son siège social au 2, avenue Charles De Gaulle, L-1653 Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg section B, sous le numéro 117.118, constituée suivant acte du notaire soussigné reçu en date du 9 juin 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n ° 1566 du 17 août 2006 et dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois lors d'une assemblée générale extraordinaire en date du 18 décembre 2007, tenue devant le notaire soussigné, publiée au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n ° 353 du 12 février 2008.

II. Le capital social de la Société est fixé à quatre cent quatre-vingt-deux mille cent Euro (€ 482.100,-) divisé en dix-neuf mille deux cent quatre-vingt-quatre (19,284) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq Euro (€ 25,-) chacune, entièrement libérées.

III. L'associé unique décide d'augmenter le capital social de la Société à concurrence de cent onze mille neuf cent cinquante Euro (€ 111.950,-) pour le porter de son montant actuel de quatre cent quatre-vingt-deux mille cent Euro (€482.100,-) à cinq cent quatre-vingt-quatorze mille cinquante Euro (€ 594.050,-) par la création et l'émission de quatre mille quatre cent soixante-dix-huit (4.478) parts sociales nouvelles, toutes d'une valeur nominale de vingt-cinq Euro (€ 25,-).

Souscription - Libération

L'associé unique, LBREP II Europe S.à r.l., SICAR, précité, souscrit aux quatre mille quatre cent soixante-dix-huit (4.478) parts sociales nouvelles, toutes avec une valeur nominale de vingt-cinq Euro (€ 25,-) et les libère intégralement en valeur nominale au montant de cent onze mille neuf cent cinquante Euro (€ 111.950,-) par apport en nature d'un montant de cent onze mille neuf cent soixante et un Euro et seize cents (€ 111.961,16) consistant en la conversion d'une créance du

même montant détenue par LBREP II Europe S.à r.l., SICAR, précité, à rencontre de la Société correspondant au montant dû et exigible en vertu des conditions d'un contrat de preferred equity certificates ne portant pas intérêt conclu entre la Société et LBREP II Europe S.à r.l., SICAR, précité, en date du 24 janvier 2008 avec effet au 5 octobre 2007.

Preuve de l'existence et de la valeur de cette créance a été donnée au notaire instrumentant par une copie du contrat de preferred equity certificates conclu entre la Société et LBREP II Europe S.à r.l., SICAR, précité, conclu en date du 24 janvier 2008.

IV. L'associé unique décide d'allouer l'apport excédentaire d'un montant de onze Euro et seize cents (€ 11,16) à la réserve légale de la Société.

V. Suite à la conversion et à l'augmentation de capital ci-dessus, l'article 6 des statuts de la Société est modifié pour avoir désormais la teneur suivante:

« **Art. 6.** Le capital social est fixé à cinq cent quatre-vingt-quatorze mille cinquante Euro (€ 594.050,-) représenté par vingt-trois mille sept cent soixante-deux (23.762) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq Euro (€ 25,-) chacune.»

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge à raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de deux mille cinq cents Euro (€ 2.500,-).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des personnes comparantes le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française.

A la requête des mêmes personnes et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont Procès-verbal, fait et passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparantes, connu du notaire par son nom et prénom, état et demeure, il a signé ensemble avec nous notaire, le présent acte.

Signé: S. COLSON, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 16 mai 2008, Relation: LAC/2008/19802. — Reçu cinq cent cinquante-neuf euros et quatre-vingt-un cents (559,81 €).

Le Receveur ff. (signé): Franck SCHNEIDER.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 05 juin 2008.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2008076579/211/128.

(080087622) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 2008.

Eurosapience Advisory S.A. Holding, Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 109.995.

L'an deux mille huit, le vingt-neuf mai.

Par-devant Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme "EUROSAPIENCE ADVISORY S.A. HOLDING", (ci-après la "Société"), avec siège social à L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 109.995, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 12 juillet 2005, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1462 du 28 décembre 2005.

La séance est ouverte sous la présidence de Mademoiselle Monique GOERES, employée privée, demeurant professionnellement à L-6130 Junglinster, 3, route de Luxembourg.

Le Président désigne comme secrétaire et l'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Christian DOSTERT, employé privé, demeurant professionnellement à L-6130 Junglinster, 3, route de Luxembourg

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée et contrôlée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées "ne varietur" par les comparants et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées.

Le Président expose et l'assemblée constate:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

1) Approbation des états financiers intermédiaires de la Société du 1^{er} janvier 2008 à la date de la mise en liquidation de la Société et présentation du rapport du Conseil d'Administration relatif aux états financiers intermédiaires de la Société du 1^{er} janvier 2008 à la date de la mise en liquidation de la Société.

2) Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.

3) Décision de mettre en liquidation la Société.

4) Nomination d'un liquidateur et détermination de ses pouvoirs (référence aux articles 144 à 148 LSC).

5) Divers.

B) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée entend le rapport du Conseil d'Administration sur les états financiers intermédiaires de la Société du 1^{er} janvier 2008 jusqu'en date de ce jour et accepte lesdits rapports.

Le Président de l'assemblée présente les états financiers intermédiaires et donne les explications y relatives.

Finalement lesdits états financiers sont approuvés par l'assemblée.

Par votes spéciaux, l'assemblée accorde décharge pleine et entière aux Administrateurs et au Commissaire aux comptes pour l'exercice de leur mandat.

Deuxième résolution

L'assemblée décide de donner décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leurs mandats jusqu'au jour de la mise en liquidation de la Société.

Troisième résolution

L'assemblée décide de dissoudre anticipativement la Société et de la mettre en liquidation.

Quatrième résolution

L'assemblée désigne la société de droit des Iles Vierges Britanniques "TOLTEC HOLDINGS LIMITED", avec siège social à Tortola, Road Town, Wickhams Cay I, Vanterpool Plaza, 2nd Floor; (Iles Vierges Britanniques), inscrite au registre des sociétés des Iles Vierges Britanniques en tant que International Business Company sous le numéro 381625, comme liquidateur de la Société.

Le liquidateur est investi des pouvoirs les plus étendus prévus par la loi et notamment par les articles 144 à 148 de la loi sur les sociétés commerciales sans devoir recourir à l'autorisation de l'assemblée générale dans le cas où cette autorisation est normalement requise.

Frais

Tous les frais et honoraires du présent acte, évalués à la somme de sept cent cinquante euros, sont à la charge de la Société.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, fait et passé à Junglinster, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: GOERES - DOSTERT - J. SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher, le 6 juin 2008. Relation GRE/2008/2413. — Reçu douze euros (12,- €).

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 16 juin 2008.

Jean SECKLER.

Référence de publication: 2008076017/231/73.

(080086660) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2008.

Ruby-T S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-8211 Mamer, 53, route d'Arlon.
R.C.S. Luxembourg B 139.218.

STATUTS

L'an deux mille huit, le vingt mai.

Par-devant Maître Aloyse BIEL, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

Ont comparu:

1.- Monsieur Aniel GALLO, réviseur d'entreprises, demeurant à L-8211 Mamer, 53, rte d'Arlon, représenté par Madame Isabelle DESCHUYTTER, employée privée, demeurant professionnellement à Mamer, 53, rte d'Arlon, en vertu d'un pouvoir sous seing-privé lui délivré à Mamer, le 30 avril 2008.

2. FGA (Luxembourg) S.A. avec siège social à L-8211 Mamer, 53, route d'Arlon, immatriculée au RC Luxembourg B 61.096, ici représentée par Madame Isabelle DESCHUYTTER, prénommée, en vertu d'un pouvoir sous seing-privé lui délivré à Mamer, le 30 avril 2008.

Lesquels pouvoirs, après avoir été signés ne varietur par son porteur et le notaire soussigné, resteront annexés aux présentes aux fins de formalisation.

Lesquels comparants représentés comme il vient d'être dit, ont requis le notaire instrumentaire de documenter les statuts d'une société anonyme qu'ils déclarent constituer comme suit:

Dénomination - Siège - Durée - Objet - Capital

Art. 1^{er}. Entre les parties ci-avant désignées et toutes celles qui deviendraient par la suite propriétaires des actions ci-après créées, il est formé une société anonyme de droit luxembourgeois, régie par les présents statuts et la législation luxembourgeoise afférente.

Art. 2. La société prend la dénomination de: Ruby-T S.A.

La société est constituée pour une durée indéterminée et aura son siège social à Mamer.

Art. 3. La société a pour objet le développement, l'acquisition et la mise en valeur de brevets, de marques de commerce et de licences. Elle pourra en outre prendre des participations sous quelque forme que ce soit dans d'autres entreprises luxembourgeoises ou étrangères, le contrôle et la gestion ainsi que la mise en valeur de ces participations.

La société pourra accomplir toutes les opérations commerciales, industrielles, financières ou immobilières se rapportant à son objet social et pourra s'intéresser par voie d'apport, de fusion, de souscription ou de toute autre manière dans toutes les entreprises, associations, sociétés dont l'objet serait similaire ou connexes, au Grand-Duché ou à l'étranger.

Elle peut faire l'acquisition de tous titres et droits par voie de participation, d'apport, de négociation et de toutes autres manières, participer à la création, au développement et au contrôle de toutes sociétés ou entreprises et leur prêter tous concours.

Elle peut en outre acquérir et mettre en valeur tous les brevets et détenir les marques de commerce et des licences connexes.

Art. 4. Le capital social de la société est fixé à TRENTE ET UN MILLE EUROS (31.000,- EUR) représenté trois mille cent (3.100) actions d'une valeur nominale de dix euros (10,- EUR) chacune.

Art. 5. Les actions de la société sont nominatives ou au porteur, aux choix de l'actionnaire. Il est tenu au siège social un registre des actions nominatives, dont tout actionnaire peut prendre connaissance, et qui contiendra les indications prévues à l'article trente-neuf de la loi sur les sociétés commerciales.

La propriété des actions nominatives s'établit par une inscription sur ledit registre.

Art. 6. La société ne reconnaît qu'un propriétaire par action. S'il y a plusieurs propriétaires par action, la société aura le droit de suspendre l'exercice de tous droits y attachés jusqu'à ce qu'une seule personne ait été désignée comme propriétaire à l'égard de la société.

Art. 7. Les actions de la société sont librement cessibles. Cependant si un actionnaire désire céder toutes ou partie de ses actions, il doit les offrir préférentiellement aux autres actionnaires, par lettre recommandée, proportionnellement à leur participation dans le capital de la société. En cas de désaccord sur le prix de cession, celui-ci sera fixé par un expert désigné par le ou les actionnaires qui entendent céder les actions et le ou les actionnaires qui entendent acquérir les actions. Au cas où les actionnaires ci-dessus désignés ne s'entendent pas pour nommer un expert, celui-ci sera désigné par le Président du Tribunal de commerce de Luxembourg.

Les actionnaires qui n'auront pas répondu dans un délai de un mois par lettre recommandée à l'offre décrite ci-dessus seront considérés comme ayant abandonné leur droit de préférence.

Administration - Surveillance

Art. 8. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Le conseil d'administration a les pouvoirs les plus étendus d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social, à l'exception de ceux que la loi ou les statuts réservent à l'assemblée générale.

Le conseil d'administration ne peut délibérer et statuer valablement que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télécopie, télégramme ou télex, étant admis. Ses décisions sont prises à la majorité des voix.

Art. 9. Le conseil d'administration peut déléguer ses pouvoirs à un ou deux administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents. La société se trouve engagée par la signature collective de deux administrateurs ou celle de l'administrateur-délégué.

Art. 10. La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires.

Art. 11. Suivant les dispositions prévues par l'article 72-2 de la loi du 24 avril 1983 portant modification de la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, le conseil d'administration pourra procéder à des versements d'acomptes sur dividendes.

Année sociale - Assemblée générale

Art. 12. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Art. 13. L'assemblée des actionnaires de la société régulièrement constituée représente tous les actionnaires de la société. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société. Elle décide de l'affectation ou de la distribution du bénéfice net. Tout actionnaire a le droit de prendre part aux délibérations de l'assemblée, en personne ou par mandataire, actionnaire ou pas. Chaque action représentative du capital social donne droit à une voix.

Art. 14. L'assemblée générale des actionnaires se réunit de plein droit au siège social ou à tout autre endroit indiqué dans l'avis de convocation le dernier vendredi du mois de mars à 16.00 heures, et pour la première fois en deux mille neuf. Si ce jour est un jour férié, elle se réunit le premier jour ouvrable suivant.

Art. 15. La société peut acquérir ses propres actions dans les cas et sous les conditions prévus par les articles 49-2 et suivants de la loi modifiée du 10 août 1915.

Art. 16. La loi du 10 août 1915 et ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

Souscription

Les actions ont été souscrites comme suit:

	Action(s)
- Monsieur Aniel GALLO, prénommé,	1
- FGA (Luxembourg) S.A., prénommée,	3.099
Total: TROIS MILLE CENT	3.100

Toutes les actions ainsi souscrites ont été libérées intégralement par des versements en espèces, de sorte que la somme de TRENTE ET UN MILLE EUROS (31.000,- EUR) se trouve dès à présent à la disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

Dispositions transitoires

Par dérogation le premier exercice commence aujourd'hui même pour finir le trente et un décembre deux mille huit. La première assemblée générale se tiendra en deux mille neuf.

Déclaration

Le notaire rédacteur de l'acte déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales et en constate expressément l'accomplissement.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à charge, en raison de sa constitution, s'élève approximativement à la somme de mille cinq cents euros (1.500,- EUR).

Assemblée générale extraordinaire

Et à l'instant les actionnaires représentant l'intégralité du capital social ont pris à l'unanimité les décisions suivantes:

1. Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires à un.

2. Sont nommés administrateurs pour une durée de six ans:

- Monsieur Aniel GALLO, prèdit.

- Madame Mireille MASSON, administrateur de sociétés, demeurant professionnellement à L-8211 Mamer, 53, rte d'Arlon.

- Madame Madeleine ALIE, administrateur de sociétés, demeurant à L-8211 Mamer, 53, rte d'Arlon.

3. Est nommé administrateur-délégué et Président du Conseil d'Administration pour une durée de six ans: Monsieur Aniel GALLO, prèdit.

Il sera chargé de la gestion journalière de la société ainsi que de la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion.

4. Est appelée aux fonctions de commissaire aux comptes pour une durée de six ans: FIDUCIAIRE ET EXPERTISES (Luxembourg) S.A., avec siège à L-8211 Mamer, 53, rte d'Arlon, inscrite au RCS sous le numéro B 70.909.

5. Le siège social est fixé à L-8211 Mamer, 53, rte d'Arlon.

DONT ACTE, fait et passé à Mamer, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par leurs nom, prénoms, état et demeure, ils ont signé le présent acte avec Nous Notaire.

Signé: Deschuytter; Biel A.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 22 mai 2008. Relation: EAC/2008/6840. — Reçu cent cinquante-cinq euros (31.000,- à 0,5% = 155,-).

Le Receveur (signé): Santioni.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux parties sur demande pour servir aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 2 juin 2008.

Aloyse BIEL.

Référence de publication: 2008076082/203/127.

(080086428) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2008.

Tweed Services S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.

R.C.S. Luxembourg B 114.217.

Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue le 29 mai 2007 au siège social

Il a été décidé ce qui suit:

- Suite à l'expiration du délai d'un mois suivant la publication au Mémorial C n ° 740 le 28 avril 2007 du projet de fusion avec ARKHAM INTERNATIONAL S.A., le Conseil constate que la fusion est définitivement effective.

- L'ensemble des éléments actifs et passifs de la Société a été transféré et repris par ARKHAM INTERNATIONAL S.A.

Pour extrait certifié conforme

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2008076212/322/18.

Enregistré à Luxembourg, le 29 mai 2008, réf. LSO-CQ08220. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080086123) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2008.

Rodina (Luxembourg) II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 24.451,47.

Siège social: L-2132 Luxembourg, 24, avenue Marie-Thérèse.

R.C.S. Luxembourg B 129.961.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juin 2008.

Pour la Société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008074483/1729/16.

Enregistré à Luxembourg, le 10 juin 2008, réf. LSO-CR02919. - Reçu 40,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080083939) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2008.